



# **United Nations Environment Programme**



UNEP/BUR/45/2  
3 octobre 1994

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

## **PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution et aux  
Protocoles y relatifs

Tunis, 2-3 novembre 1994

## **RAPPORT DU COORDONNATEUR SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES**

(juin-octobre 1994)

## Table des matières

### Introduction

#### A. APPLICATION DE LA CONVENTION DE BARCELONE

- (i) Coordination du programme
- (ii) Volet juridique
- (iii) Développement durable
  - (a) Action 21 pour la Méditerranée
  - (b) Programme d'aménagement côtier
- (iv) *Information et formation*

#### B. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE ET DU PROTOCOLE IMMERSIONS

- (v) Activités liées aux Protocoles tellurique et immersions

#### C. SURVEILLANCE CONTINUE ET RECHERCHE EN MATIERE DE POLLUTION DE LA MEDITERRANEE (MED POL)

- (vi) Activités de surveillance continue et de recherche

#### D. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF A LA COOPERATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE LA MER MEDITERRANEE PAR LES HYDROCARBURES ET AUTRES SUBSTANCES NUISIBLES EN CAS DE SITUATION CRITIQUE

- (vii) Prévention et lutte contre la pollution par les navires

#### E. GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES ZONES LITTORALES DE LA MEDITERRANEE

- (viii) Gestion écologiquement rationnelle des zones littorales de la Méditerranée
  - (a) Analyse prospective des relations entre environnement et développement (Plan Bleu-CAR/PB)
  - (b) Planification et gestion du littoral (Programme d'actions prioritaires-CAR/PAP)
  - (c) Télédétection de l'environnement (Télédétection de l'environnement-CAR/TDE))

#### F. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES ET SITES HISTORIQUES

- (ix) Protection du patrimoine commun à la Méditerranée:
  - (a) Aires spécialement protégées (CAR/ASP)
  - (b) Sites historiques d'intérêt commun à la Méditerranée

## G. QUESTIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

### (x) Questions financières et administratives

- (a) Questions financières
- (b) Questions administratives

## ANNEXES

- ANNEXE I : Calendrier, au 1er octobre 1994, des réunions organisées dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée
- ANNEXE II : Position, au 1er mai 1994, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et des Protocoles y relatifs
- ANNEXE III : Position, au 31 août 1994, des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

## PIECES JOINTES

- Pièce jointe 1: Correspondance entre l'Unité MED et l'OMS concernant le poste OMS à l'Unité
- Pièce jointe 2: Correspondance entre l'Unité MED et le ministère italien des Affaires étrangères concernant la deuxième réunion sur les déchets dangereux

## Introduction

Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans les diverses activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes (Rabat, 8-9 juin 1994). Un document distinct (UNEP/BUR/45/2) énonce les recommandations du Secrétariat concernant des questions spécifiques.

### A. APPLICATION DE LA CONVENTION DE BARCELONE

#### (i) Coordination du programme

1. Le rapport de la dernière réunion du Bureau tenue à Rabat les 8 et 9 juin 1994 (UNEP/BUR/44/4) a été distribué à tous les points focaux du PAM, aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.
2. En réponse à la décision de la dernière réunion du Bureau concernant les organisations non gouvernementales (ONG), le Secrétariat a reçu des membres du Bureau leurs observations à propos des critères sur lesquels une ONG peut se voir attribuer le statut d'observateur dans le cadre du PAM, ainsi qu'à propos de la procédure de leur coopération avec le PAM. Sur la base de ces observations écrites, le Secrétariat prépare actuellement une nouvelle proposition pour examen par le Bureau à sa prochaine réunion.
3. Conformément à la décision de la dernière réunion du Bureau (Rabat, 8-9 juin 1994), la prochaine réunion de celui-ci est convoquée à Tunis, immédiatement après la Conférence de Tunis sur une Action 21 pour la Méditerranée. En conséquence, la prochaine réunion du Bureau se tiendra les 2 et 3 novembre 1994, en prenant en considération l'annonce faite par l'un des vice-présidents du Bureau (Tunisie) que son pays était tout disposé à assumer les frais d'hébergement des membres du Bureau et du Secrétariat.
4. Le calendrier, au 1er octobre 1994, des réunions organisées dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée figure à l'annexe I au présent rapport.

#### (ii) Questions juridiques

5. Comme l'avait confirmé la dernière réunion du Bureau, et en pleine collaboration avec l'Espagne, la quatrième réunion d'experts sur le protocole "offshore" a été accueillie, financée et convoquée à Madrid les 11 et 12 octobre 1994. La réunion a été suivie de la Conférence de plénipotentiaires, qui s'est également tenue à Madrid, les 13 et 14 octobre 1994. L'Acte final de la conférence figure sous la cote UNEP(OCA)/MED IG.4/4.
6. La dernière réunion du Bureau a autorisé le Secrétariat à contacter le point focal italien (ministère des Affaires étrangères), en vue de s'assurer de sa position concernant la convocation sous son égide de la deuxième réunion d'experts méditerranéens sur l'établissement d'un protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination. Une lettre a été adressée au point focal italien le 15 juin 1994. La réponse italienne n'a été reçue que le 22 juillet 1994 (Pièce jointe 1) et le gouvernement italien y confirmait qu'il était tout disposé à accueillir

à Rome la deuxième réunion d'experts sur la préparation du protocole "Déchets dangereux". Le concours financier accordé par les autorités régionales et locales couvrirait tous les frais entraînés par l'organisation de la réunion. Sur la base de cette confirmation, le Secrétariat a organisé la deuxième réunion d'experts à Rome du 21 au 24 septembre 1994, sous les auspices du ministère italien des Affaires étrangères.

La réunion a été en mesure de dégager un accord sur les quelques questions laissées pendantes par la première réunion d'experts (Cervia, 23-25 avril 1993), assorti des réserves exprimées par plusieurs délégations. Le rapport de la deuxième réunion figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.79/4. Les vues du Secrétariat sur la suite à donner sont énoncées dans le document UNEP/BUR/45/3 ("Recommandations").

7. Ainsi qu'en avait décidé le Bureau, la première réunion d'experts juridiques et techniques chargée de réviser le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), la Convention de Barcelone et les quatre Protocoles y relatifs, sera hébergée et financée par le gouvernement espagnol et convoquée à Barcelone du 14 au 18 novembre 1994. Une mission du PAM s'est rendue à Madrid et à Barcelone en septembre 1994, et elle a examiné tous les détails relatifs à la convocation de la réunion à Barcelone.
8. Afin d'aider le Secrétariat, une réunion consultative restreinte s'est tenue à Athènes, les 7 et 8 octobre 1994, sur la préparation de la réunion d'experts chargée d'examiner la révision de la Convention de Barcelone, des Protocoles y relatifs et du PAM (Barcelone, 14-18 novembre 1994). Outre le Secrétariat du PAM, trois experts extérieurs y ont pris part: M. S. Keckes (Croatie), Mme M. Marotta (Italie) et M. J. Ros (Espagne). Malheureusement, les experts du Sud de la Méditerranée qui avaient été invités à y participer n'ont pas été en mesure de le faire en raison d'autres obligations.

Le Groupe a examiné les propositions d'amendement reçus des Parties contractantes, des organisations des Nations Unies, des CAR et des ONG, et il a débattu, en les analysant, des options présentées par les divers pays en vue de l'actualisation des instruments juridiques du PAM.

9. Le Groupe a recommandé que la réunion de Barcelone se concentre sur les amendements à la Convention de Barcelone et aux Protocoles. Un débat sur la révision du PAM pourrait également avoir lieu si l'horaire le permet. Il a été convenu que les documents établis pour la réunion devraient comprendre:
  - un document de travail établi par le Secrétariat sur les amendements proposés à la Convention et aux Protocoles. Ce document reposera sur une analyse soignée de tous les amendements proposés et il reprendra les amendements proposés par le Secrétariat et ceux proposés par les Parties contractantes;
  - un document d'information établi par le Secrétariat sur la révision du PAM qui prendra en compte toutes les propositions reçues.

Il a été souligné que la réunion de Barcelone ne procéderait pas à un examen du libellé "mot à mot" des amendements proposés mais qu'elle s'attacherait plutôt, pour dégager un accord à leur sujet, aux nouveaux concepts à introduire dans les textes juridiques.

10. Suite à la décision du Bureau lors de sa dernière réunion, un mandat révisé pour le Bureau a été établi par le Secrétariat sur la base des observations reçues des membres du Bureau. Une recommandation spécifique pour approbation par le Bureau figure dans le document UNEP/BUR/45/3.
11. La position, au 1er mai 1994, des signatures et ratifications de la Convention de Barcelone et des Protocoles y relatifs figure à l'annexe II au présent rapport.

**(iii) Développement durable**

**(a) Action 21 pour la Méditerranée**

12. La troisième réunion du Comité préparatoire de la Conférence de Tunis sur une Action 21 pour la Méditerranée s'est tenue à Tunis les 30 septembre-1er octobre 1994. Des représentants de la France, de Monaco et de l'Italie ont pris part à la réunion, ainsi que ceux du pays hôte et du PAM. Le Comité a examiné les progrès accomplis dans la préparation de la Conférence ainsi que les quelques observations reçues de pays méditerranéens et d'ONG à propos du document "Action 21 pour la Méditerranée/Rév.1", rédigé par la première réunion préparatoire (Tunis, 16-20 mai 1994). Le Comité directeur a également été informé par la France et la Tunisie de la nouvelle proposition concernant la conservation du littoral méditerranéen. Il a été convenu que les auteurs de la proposition adresseraient celle-ci à tous les pays méditerranéens en sollicitant leurs observations, et qu'elle serait inscrite à l'ordre du jour de la deuxième réunion préparatoire (Tunis, 29-30 octobre 1994).

**(b) Programme d'aménagement côtier (PAC)**

13. En raison du manque de ressources financières, il n'a pas été entrepris d'activités importantes au cours de la période considérée, ce qui a eu des incidences fâcheuses sur les relations et la crédibilité du PAM vis-à-vis des Parties contractantes hébergeant des projets de PAC. Le seul PAC à faire exception à cet égard a été celui de Rhodes (Grèce) du fait que le projet est financé par une subvention de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Voici un compte rendu succinct des progrès accomplis dans les divers projets de PAC:

**Littoral syrien**

14. La conférence sur la présentation finale des résultats du PAC syrien est en cours d'organisation pour les 25 et 26 octobre 1994 à Damas.

Des représentants de l'Unité, du CAR/PAP, du CAR/PB et du CAR/ASP ont préparé des présentations conjointes avec les experts locaux membres de l'équipe chargée de la coordination et du suivi des activités du programme. Les

représentants locaux de l'UE et du PNUD, ainsi qu'un certain nombre d'autorités nationales, ont été invités à assister à la réunion. Cette dernière est organisée par le ministère syrien de l'Environnement. Il est escompté qu'elle permettra de procéder à une analyse des résultats obtenus et à un débat sur les plans concernant l'exploitation pratique de l'expérience acquise par le programme.

Les préparatifs de la présentation des activités liées au PAP ont été menés à bien, dans le cadre de la conférence de présentation du PAM qui aura lieu à la fin octobre. En outre, des préparatifs ont été effectués en vue de la mission d'un expert du CAR/PAP qui aidera les experts locaux à finaliser l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE) du complexe touristique d'Amrit.

Un rapport sur l'analyse systémique et prospective, y compris l'élaboration de scénarios, a été finalisé pour être présenté à Damas en octobre.

#### Ile de Rhodes (Grèce)

15. L'exécution du contrat signé entre le PNUE et la BEI touchant les activités du PAP (environ 70% de l'ensemble) est en cours. La plupart des missions prévues à Rhodes (pour les besoins de toutes les activités) ont été réalisées, et presque tous les rapports ont été achevés. Ces rapports sectoriels ont servi à la préparation du Premier rapport conditionnel (achevé à la fin septembre). La plupart des équipements prévus ont été achetés et installés, et un cours de formation a eu lieu pour leur maniement. Un service spécial du Système d'informations géographiques (SIG) a été aménagé à la préfecture du Dodécannèse (dont relève Rhodes au plan administratif), ce qui constitue l'un des effets des activités du PAM sur l'île.

A la suite d'une proposition formulée par le CAR/ASP et approuvée par les autorités grecques et la BEI, un contrat a été signé entre le CAR/ASP et l'UICN concernant le plan de gestion de l'île. Ce dernier devrait comprendre des mesures de protection de zones d'intérêt sur l'île dans le cadre d'une harmonisation des activités touristiques et de la gestion de l'environnement. En juin 1994, des experts grecs et de l'UICN ont réalisé une étude sur le terrain.

#### Albanie

16. Une mission de quatre experts du PAP s'est rendue en Albanie en juin 1994 afin d'y achever le profil côtier de la partie centrale du littoral (région Durrës-Vlorë). Le profil côtier constitue la première phase du Plan de gestion intégrée de la zone littorale de la région. Un certain nombre d'experts provenant de plusieurs institutions albanaises ont également pris part aux travaux de la mission.

Un expert du CAR/PAP a dirigé la deuxième phase du programme de formation au SIG à l'intention de dix experts de l'Institut national de la planification. Une application pratique effectuée au cours de la formation a servi à préparer le profil côtier de la région Durrës-Vlore.

Les études de gestion des ressources en eau ont démarré et concernent les cours fluviaux de l'Ishen et de l'Erzen. Un expert du CAR/PAP s'est rendu au

mois d'août en Albanie pour y superviser les travaux d'un groupe d'experts albanais qui exécutera ce projet. Un programme de travail détaillé est en cours d'établissement, assorti de la collecte des données de base. Un travail permanent de préparation des études débutera en octobre 1994.

La Banque mondiale a confié au CAR/PAP la préparation du plan d'aménagement de la zone côtière au nord de Durrës et au sud de Vlorë. Les principales questions à traiter sont compatibles avec le projet PAP en cours sur le segment central du littoral (région Durrës-Vlorë). Elles ont trait à l'aménagement d'infrastructures touristiques, la protection de la biodiversité et le renforcement institutionnel de l'aménagement côtier. Le CAR/PAP a recruté pour cette tâche une équipe d'experts de renommée internationale.

Le Directeur par intérim du CAR/PAP a été invité à participer au colloque organisé par le Conseil de l'Europe, à Tirana en octobre 1994, sur la protection de la mer Adriatique. Il a préparé pour l'occasion une communication sur le PAC albanais exposant les éléments de ce programme du PAM ainsi que la structure des autres Centres régionaux y prenant activement part.

Une mission de trois experts du PAM s'est rendue en Albanie en septembre pour y étudier la dynamique du linéaire côtier, ce qui constitue une importante question pour la gestion de la zone littorale, du fait notamment que le littoral albanais est considéré comme l'un des plus actifs au monde. Les experts ont prélevé un certain nombre d'échantillons en vue d'une analyse qui sera pratiquée en Italie. Ils est prévu qu'ils émettront un rapport énonçant des recommandations précises pour la gestion de la section centrale du littoral.

La première réunion de l'Equipe de travail sur les implications des changements climatiques sur le littoral albanais s'est tenue à Tirana du 11 au 13 juillet 1994. Un programme de travail détaillé, assorti d'un calendrier, a été convenu. Le rapport de la réunion a été publié sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.85/2.

La phase I de l'activité "Aires spécialement protégées et application du Protocole ASP", comportant la collecte et la synthèse de la documentation et des informations disponibles, est encore en cours. Elle sera exécutée par une équipe d'experts nationaux. Un consultant du CAR/ASP a désormais été recruté pour la phase II de l'activité.

Plusieurs réunions portant sur l'exécution et la coordination de l'activité se sont déroulées à Tirana avec le coordonnateur national du PAC et des experts du CAR/PAP à l'occasion du séminaire international "Gestion des lagunes du littoral albanais"(Tirana, 19 juin 1994).

Une intervention prévue du Centre de télédétection (CAR/TDE) dans le PAC albanais vise à étudier l'évolution récente du littoral afin d'identifier les zones vulnérables à protéger par des mesures de conservation. Le programme est divisé en trois phases:

- étude de l'applicabilité de la télédétection et sélection des zones tests;
- identification du meilleur intervalle de temps pour l'observation des modifications du linéaire côtier;



- évaluation des modifications du littoral qui peuvent être observées au moyen de la télédétection par satellite et comparaison avec la cartographie existante.

L'Institut hydrométéorologique d'Albanie est prêt à fournir un soutien local au projet.

Une mission sur le terrain a eu lieu du 12 au 15 septembre et a permis une évaluation des données recueillies par des consultants locaux, des discussions poussées avec des responsables de haut niveau (ministres et vice-ministres) qui ont accepté de faire partie d'un groupe de réflexion chargé d'examiner avant tout les tendances et les évolutions de rechange pour l'Albanie.

#### **Fuka-Matrouh (Egypte)**

17. Une mission de trois experts du CAR/PAP s'est rendue dans la zone de Fuka-Matrouh en juin 1994 dans le but d'organiser des activités relatives à l'érosion des sols et à la désertification, de même qu'un programme de formation au SIG. En compagnie d'un groupe d'experts égyptiens, la mission a visité l'ensemble de la zone de Fuka, choisi une zone pour laquelle serait mis sur pied un programme de surveillance continue et des mesures de protection seraient proposées, et elle a établi un programme détaillé du cours de formation au SIG.

Un expert du CAR/PAP s'est rendu en mission à Marsa Matrouh en août 1994 pour y diriger la première phase du programme de formation au SIG. Le stage a été suivi par un certain nombre d'experts provenant de Marsa Matrouh, Alexandrie (Institut d'études diplômées et de recherches, et Faculté d'agriculture) et Le Caire (Agence égyptienne de l'environnement - EEAA). La deuxième phase du stage sera organisée, comme prévu, au début novembre 1994.

Des mandats ont été établis à l'intention des experts égyptiens et étrangers qui exécuteront les activités concernant l'érosion des sols et la désertification. Dans un premier temps, un stage sera organisé afin de former un certain nombre d'experts locaux aux techniques de surveillance et d'analyse de l'érosion du sol, ce qui permettra d'amorcer des mesures effectives et de prélever des échantillons aux fins d'analyse.

Le CAR/PAP a établi un programme pour le stage de formation à la gestion intégrée des zones côtières et marines (GIZCM) en préalable à la préparation du plan de gestion de la zone côtière de Fuka-Matrouh. Il est prévu que le stage sera suivi par 10 à 15 experts égyptiens et aura probablement lieu au Caire, dans les locaux de l'EEA. La formation sera animée par une équipe d'experts renommés ayant une vaste expérience en matière de GIZCM.

La deuxième réunion de l'Equipe de travail sur les implications des changements climatiques s'est tenue à Alexandrie les 30 août-1er septembre 1994. Un projet de texte proposé par les membres de l'équipe a été examiné et il a été convenu d'un calendrier des activités à venir. Le rapport de la réunion a été publié sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.86/2.

Le Centre de télédétection (CAR/TDE) prévoit de contribuer au PAC de Fuka-

Matrouh par la mise en oeuvre d'un projet reposant sur l'utilisation de données de télédétection en vue d'analyser:

- les zones soumises aux processus d'érosion et de désertification;
- les zones limitrophes des régions dégradées et des zones urbaines.

Le CAR/TDE prévoit d'octroyer un concours technique aux institutions locales qui prendront part à la mise en oeuvre du projet. Une coopération avec le CAR/PAP est en discussion.

Lors d'une mission en Egypte du 10 au 16 juin 1994, le directeur du Centre s'est rendu au Caire, à Alexandrie et dans la zone de Fuka-Matrouh, en vue de définir des plans, des actions, la contrepartie et la coopération. Une enquête de trois jours sur le terrain a permis au CAR/TDE de se forger une image complète des problèmes de la zone.

Ont été établis par un consultant local un rapport intitulé "Cadre pour l'accumulation de données conséquentes et de connaissances acquises pour le PAC", et par un consultant international un rapport intitulé "Cadre macro-économique". Une prochaine mission sur le terrain est prévue pour les 21-25 novembre 1994.

#### Maroc

18. La première mission directive/technique prévue pour le second semestre 1994 en vue de jeter les bases de démarrage du programme n'a pu avoir lieu en raison du manque de fonds.

#### Sfax (Tunisie)

19. Il a été procédé aux préparatifs de l'envoi d'une mission du CAR/PAP à Sfax dans le but de mobiliser le PAC pour cette zone, notamment pour ce qui touche aux activités ne nécessitant pas une importante préparation, pour lesquelles il existe un personnel compétent au CAR/PAP et qui peuvent démarrer dès que des fonds seront garantis (SIG, EIE, formation à la GIZCM).

L'intervention du Centre de télédétection (CAR/TDE) dans le PAC de Sfax vise à identifier les principales contributions de la technologie de télédétection à la gestion et au contrôle des modifications du milieu de la zone de Sfax en ce qui concerne:

- les phénomènes de pollution marine;
- les changements climatiques;
- la cartographie des zones côtières;
- l'inventaire des ressources en eau;
- la représentation géographique des zones protégées et des sites historiques;
- l'application des systèmes avancés intégrés de gestion des zones côtières.

Un cours de formation de deux experts tunisiens devant participer au projet a été organisé du 20 au 24 juin 1994.

Le projet sur la surveillance de la végétation de la région méditerranéenne a été amorcé par le CAR/TDE dans le but de réaliser une surveillance actualisée, répétitive et synoptique de la distribution des classes de végétation et des zones arides ainsi que de leurs modifications dans le temps et l'espace grâce au traitement des données télérelevées par satellite.

Il a été procédé au choix d'un consultant local, à la mise au point d'un programme de travail; un rapport sur l'analyse des systèmes socio-économiques, environnementaux et institutionnels est en cours d'élaboration par un consultant local, tout comme un SIG pertinent par l'équipe du Plan Bleu.

#### Malte

20. Aucune activité n'a été entreprise en raison du manque de fonds.

#### Algérie

21. Il n'a été reçu du gouvernement algérien aucun signe indiquant qu'il serait prêt à amorcer le projet de PAC.

#### Israël

22. Le CAR/PAP a noué des contacts avec le point focal israélien du PAP en vue de l'exécution d'un programme de gestion de la zone littorale en Israël. Le directeur du CAR/PAP pourrait se rendre en Israël pour y explorer en détail les possibilités qui s'offrent avec les autorités et y être mis au courant d'autres activités prévues dans le pays.

#### Liban

23. Un expert du CAR/PAP a pris part à l'atelier organisé au Liban en juin 1994. Au cours de cet atelier, il a été rédigé une proposition d'activités susceptibles d'être exécutées par le PAM et le CAR/PAP dans le cadre du PAC du Liban. La proposition tient compte des compétences techniques du PAM et du PAP mais aussi des priorités imposées par la nécessité de réhabiliter et développer la zone littorale du pays.

#### **(iv) Information et formation**

24. Cinq nouveaux volumes de la Série des rapports techniques du PAM (nos 82-86) ont été publiés et distribués à divers particuliers et institutions:

PNUE/UICN: Rapport technique sur la situation des cétacés en Méditerranée

PNUE/UICN: Aires spécialement protégées en Méditerranée. Esquisse d'une étude analytique de la législation pertinente

PNUE: Etude de gestion intégrée pour la zone d'Izmir

PNUE/OMM: Evaluation de la pollution transférée par voie atmosphérique en Méditerranée

PNUE: Programme de surveillance continue de la zone littorale de l'Adriatique Est - Rapport 1983-1991.

25. La version arabe du n° 29 du bulletin "MEDONDES" a été publiée. Le sommaire porte sur la Huitième réunion des Parties contractantes (Antalya, octobre 1993). Les versions anglaise et française du n° 30 ont également été publiées.

## **B. APPLICATION DU PROTOCOLE TELLURIQUE ET DU PROTOCOLE IMMERSIONS**

### **(v) Activités liées aux Protocoles tellurique et immersions**

26. S'agissant du Protocole tellurique, un document sur l'évaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les détergents anioniques a été établi en anglais, et des dispositions sont en train d'être prises pour sa traduction en français. Ce document sera présenté à la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (Athènes, 16-20 janvier 1995).
27. Toujours en rapport avec le Protocole tellurique, la version anglaise des Lignes directrices pour le traitement des effluents avant leur rejet en mer Méditerranée a été achevée et adressée pour observations aux coordonnateurs nationaux du MED POL. Des dispositions sont actuellement prises pour la traduction en français de ces Lignes directrices. Ce document sera présenté à la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (Athènes, 16-20 janvier 1995).

Des dispositions ont été prises en vue d'obtenir des réponses aux questionnaires de l'enquête sur les polluants d'origine tellurique en Méditerranée.

La version anglaise des Lignes directrices complètes pour la surveillance sanitaire des eaux à usage récréatif et conchylicole, y compris la méthodologie recommandée pour les indicateurs bactériens et les agents pathogènes, les méthodes statistiques et le contrôle de la qualité a été finalisée et publiée par le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS à Copenhague, et distribuée aux coordonnateurs nationaux du MED POL et autres parties intéressées. La version française de ces Lignes directrices est en cours de préparation.

28. Des dispositions ont été prises pour la convocation d'une réunion consultative chargée d'examiner le document consacré aux risques sanitaires de la pollution marine en Méditerranée (Malte, 30 novembre-3 décembre 1994). Cette consultation est financée par l'OMS/EURO, Copenhague.

Le premier et le deuxième ateliers sous-régionaux FAO/PNUE sur la surveillance continue des contaminants chimiques dans les biotes marins en vue de dégager des tendances ont été organisés à Rovinj, Croatie (12-15 octobre) et dans l'île de Lesbos, Grèce (19-22 octobre), respectivement. Ont pris part au premier 27 scientifiques provenant de Croatie, Slovénie et Italie, ainsi que deux experts extérieurs, et au deuxième 28 scientifiques provenant de Grèce, Turquie, Liban et Syrie, ainsi que deux experts extérieurs. Il est prévu que le troisième atelier de cette nature se déroulera à Rabat pour les pays du Maghreb, si des fonds sont disponibles.

Programme d'action méditerranéen pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres

29. Dans le cadre de la préparation du programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres, la région méditerranéenne devrait élaborer son propre programme d'action.
30. En rapport avec l'élaboration d'un tel programme, M. I. Peleg, Directeur général, ministère de l'Environnement, Israël, a contacté le Secrétariat du PAM pour proposer que la réunion "Programme d'action méditerranéen pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres" se tienne en Israël les 30 et 31 janvier 1995. Israël est prêt à assumer les frais d'hébergement et les indemnités journalières pour un participant par pays, et à fournir les locaux, équipements et appui de secrétariat pour cette réunion.
31. Le Secrétariat a été informé que le CAP/OZC octroiera 10.000 \$ E-U pour aider la région méditerranéenne à établir une note d'information/Programme d'action régional à intégrer comme élément ou composante du Programme d'action mondial devant être examiné et révisé à Reykjavik (mars 1985) puis approuvé à Washington, D.C. (novembre 1995).
32. Compte tenu des considérations qui précèdent, le Secrétariat propose que le Bureau approuve qu'un montant, à concurrence de 20.000 \$ E-U, soit prélevé sur le Fonds d'affectation spéciale pour la réunion "Programme d'action méditerranéen pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres" qui doit se tenir en Israël les 30 et 31 janvier 1995.
33. Cette réunion sera une réunion PAM/PNUE pour laquelle le PAM adressera les invitations et sera chargé de la préparation des documents. Un accord de pays hôte sera signé entre le PAM et le ministère israélien de l'Environnement afin de régler tous les détails concernant l'organisation de la réunion (se reporter également au document "Recommandations").

**C. SURVEILLANCE CONTINUE ET RECHERCHE EN MATIERE DE POLLUTION DE LA MER MEDITERRANEE (MED POL)**

**(iv) Activités de surveillance continue et de recherche**

34. Les programmes 1994 de surveillance continue pour l'Albanie, Chypre, l'Egypte, Israël, le Maroc et la Tunisie sont en préparation. Il est douteux qu'ils puissent être finalisés en raison du manque de fonds.
35. Aucun contrat de recherche n'a été signé en raison du manque de fonds.
36. Le projet financé par le gouvernement italien concernant le traitement, l'analyse et la présentation des données sur la pollution est devenu pleinement opérationnel en juillet 1994 avec l'arrivée d'un expert recruté par l'Italie pour une période de 18 mois.

37. La réunion sur la préparation de MED POL - Phase III s'est tenue à Izmir du 20 au 23 juin 1994 avec l'appui financier partiel du gouvernement turc. Vingt experts venant de la Méditerranée et d'ailleurs y ont assisté, ainsi que des représentants d'institutions des Nations Unies et d'organisations internationales. La réunion, après avoir examiné les réalisations et les déficiences des Phases I et II du programme MED POL et en avoir débattu, a préparé un projet de programme MED POL - Phase III qui doit être présenté à la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (16-20 janvier 1995). La principale modification stratégique du programme MED POL tient au fait que, de l'évaluation de la pollution, les activités sont réorientées vers la lutte contre la pollution, ce qui rapproche le programme des objectifs du Protocole tellurique et en fait un instrument efficace de réalisation du développement durable. Le programme comporte également le contrôle de la conformité aux mesures antipollution adoptées.

38. Le rapport de la réunion figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.75/3.

- La XXVIIIème réunion du Comité consultatif interorganisations (IAAC) pour le MED POL s'est tenue les 24 et 25 juin 1994 à l'occasion de la réunion d'Izmir afin d'examiner les résultats de cette dernière et de convenir d'actions immédiates. Le rapport de la réunion figure sous la cote UNEP(OCA)/MED WG.84/3/Rév.1.

**D. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF A LA COOPERATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE LA MER MEDITERRANEE PAR LES HYDROCARBURES ET AUTRES SUBSTANCES NUISIBLES EN CAS DE SITUATION CRITIQUE**

**(vii) Prévention et lutte contre la pollution par les navires**

39. Au cours de la période considérée, les activités du REMPEC ont été principalement consacrées à la préparation de la réunion des points focaux.

40. Cette réunion des points focaux avait pour objectifs majeurs:

- a) d'examiner et évaluer la mise en oeuvre du programme d'activités du REMPEC pour la période 1993-1994;
- b) d'étudier la situation actuelle des systèmes régionaux, sous-régionaux et nationaux de préparation et d'intervention en cas de pollution marine accidentelle et d'examiner les mesures à prendre pour renforcer ces systèmes;
- c) d'examiner des projets de recommandation concernant les mesures qui devraient être prises aux niveaux national et/ou régional touchant la préparation et l'intervention en cas d'accidents maritimes mettant en jeu des substances dangereuses dans les zones portuaires de la Méditerranée et leurs parages, projets qui seraient soumis pour adoption à la Neuvième réunion ordinaire des Parties contractantes,

- d) d'examiner et d'approuver des activités tenues pour prioritaires touchant la préparation et l'intervention en cas d'accidents mettant en jeu des substances dangereuses dans les zones portuaires, activités que le REMPEC exécuterait et coordonnerait et qui pourraient être intégrées dans son programme d'activités;
- e) de débattre et de convenir d'activités à mener en matière de planification de mesures d'urgence dans les zones écologiquement vulnérables;
- f) d'examiner les mesures à prendre concernant la coopération régionale pour la prévention de la pollution du milieu marin par les navires;
- g) d'envisager et de proposer des actions prioritaires du Centre à l'avenir et d'approuver pour le prochain exercice biennal 1996-97 un programme qui sera soumis à la réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM).

## **E. GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES ZONES LITTORALES DE LA MEDITERRANEE**

### **(viii) Gestion écologiquement rationnelle des zones littorales de la Méditerranée**

- (a) Analyse prospective des relations entre environnement et développement (Blanc Bleu- CAR/PB)

#### **Observatoire méditerranéen pour l'environnement et le développement -MEDO:**

- 41. Mission en Albanie (10-15 septembre 1994) pour y examiner avec les autorités concernées et d'éventuels donateurs (PNUD et UE) la préparation et la réalisation d'un futur Observatoire national.
- 42. Mission en Turquie (17-21 septembre) pour inciter, organiser et aider les institutions turques concernées (ministère de l'Environnement, Organisation nationale de planification et Institut national de statistiques) dans la préparation du projet de document à soumettre aux agences de financement (première estimation du budget global: environ 1 million de dollars, dont probablement plus de la moitié provenant de l'UE et du PNUD).
- 43. Assistance au ministère de l'Environnement - ANPE - Tunis dans la préparation et la réalisation de l'"Observatoire tunisien pour l'environnement et le développement-OTED" (Budget: 1 million de dollars, dont 0,3 provenant du PNUD), ce qui a été approuvé en juillet 1994. Etablissement du mandat destiné au principal consultant.
- 44. Suivi de la coopération avec l'Observatoire national marocain (réalisé avec l'appui du PNUD et de l'Unesco) et préparation d'un séminaire international sur le thème "Les observatoires pour l'environnement et le développement, instruments de prise de décision", prévu à Rabat du 7 au 10 décembre 1994, de concert avec l'Observatoire national/SSE marocain, le PNUD, l'Unesco, avec l'appui du CEDARE et du ministère français de l'Environnement.

45. Elaboration d'un cadre SIG de référence sur PC-Arc Info. Travaux en cours pour la Tunisie, la Turquie et l'Albanie.
46. Mise à jour des données socio-économiques pour la plupart des régions côtières.
47. Recherche en matière d'indicateurs de développement durable pour le bassin méditerranéen. Un projet de rapport a été préparé.
48. Recherches en cours sur l'eau, le sol, la biodiversité et leurs interactions avec le développement. Des informations précises ont été sollicitées de certains pays et de plusieurs organisations internationales. Les données sont en cours de collecte et d'évaluation.
49. Des rapports de "Profils par pays" sont en voie d'élaboration. Travaux en cours pour l'Italie, la Turquie, la Tunisie et le Maroc.
50. Une étude comparative des institutions méditerranéennes en matière d'environnement est à l'examen.

**Communication et formation:**

51. Atelier sur le thème "Développement durable régional et outils systémiques et prospectifs", organisé de concert avec les autorités tunisiennes (MEAT-ANPE) et la Banque mondiale, 6-10 juin 1994: 25 participants provenant de 4 pays.
  52. Préparation d'un séminaire international sur les "observatoires" à Rabat (voir ci-dessus).
  53. Révision du fascicule "Tourisme" en cours.
  54. Préparation du fascicule "Transport" en cours.
  55. Révision du manuel PB sur les outils systémiques et prospectifs.
  56. Document final établi, pour publication, du séminaire-débat d'octobre 1992 sur la prospective méditerranéenne.
  57. Un Index méditerranéen sur les documents PB existants est en préparation.
  58. Renforcement de la coopération avec des centres et réseaux d'information internationaux (IBISCUS, FAO, etc.).
- (b) Planification et gestion du littoral (Programme d'actions prioritaires - CAR/PAP)

**Gestion intégrée des zones marines et côtières**

59. Il a été procédé aux préparatifs de l'Atelier sur l'application des instruments économiques à la protection du milieu et à la gestion de zones côtières de la Méditerranée qui se déroulera à Split du 12 au 14 décembre 1994. Un rapport récapitulatif analysant l'utilisation d'instruments économiques dans les pays



méditerranéens a été achevé. Les points focaux nationaux du PAP ont été invités à désigner leurs experts, et un mandat a été établi pour un certain nombre de conférenciers invités à l'atelier.

60. Le CAR/PAP continue à coopérer étroitement avec de nombreuses institutions et organisations internationales traitant de la gestion intégrée de zones côtières (CAP/OZC, FAO, Conseil de l'Europe, Université de l'île de Rhodes, COI, institutions nationales, etc.). En juin 1994, le Centre du PAP a reçu la visite de M. Jens Sorensen, un expert américain réputé en matière de gestion côtière intégrée, et les fonctionnaires du CAR/PAP ont examiné avec lui les possibilités de coopération pour l'avenir.
61. Les documents ci-après ont été établis: "Lignes directrices générales concernant l'évaluation d'impact sur l'environnement de zones et projets industriels de dimensions moyennes et restreintes dans les régions côtières", et "Lignes directrices générales pour l'évaluation écologique de projets de culture en cage". Ces documents seront consultés lors de la préparation d'études d'impact sur l'environnement en Méditerranée.

#### Gestion des ressources en eau

62. Il a été procédé aux préparatifs de l'Atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau qui se déroulera à Marseille en coopération avec l'Institut méditerranéen de l'eau (IME). Les mandats des rapports nationaux et conférenciers invités ont été établis. Un expert du CAR/PAP a pris part à une réunion du Conseil d'administration de l'IME à Rabat pour y discuter de l'organisation de l'atelier.
63. Un expert du CAR/PAP a pris part, à l'invitation de l'Institut méditerranéen de l'agriculture, à la conférence internationale intitulée "Gestion des ressources foncières et en eau dans la région méditerranéenne" qui a eu lieu à Bari. Il a présenté l'approche du PAP à la gestion des ressources en sol et en eau dans les zones côtières de la Méditerranée.

#### Aquaculture

64. L'Atelier sur les aspects écologiques de la conchyliculture, avec référence particulière à la surveillance, s'est déroulé à Dubrovnik du 18 au 21 juillet 1994. Il était organisé par le CAR/PAP en coopération avec l'IFREMER (France). Des représentants de 10 pays méditerranéens ainsi que d'organisations internationales et d'institutions étaient présents. Un rapport de l'atelier a été distribué à tous les points focaux du PAP et à un certain nombre d'institutions concernées.
65. Le CAR/PAP et l'IFREMER sont convenus du cadre des activités conjointes de suivi, notamment dans les domaines de l'aquaculture, du SIG et de la gestion des zones côtières.

#### Etablissements historiques

66. Des experts du PAP ont achevé la mise au point pour publication des Lignes directrices pour la réhabilitation des établissements historiques de Méditerranée, qui constitueront le premier de deux volumes prévus. Le second volume comportera plusieurs études de cas de la région méditerranéenne.

#### Erosion des sols

67. Des contrats sont sur le point d'être conclus avec des institutions nationales turques et tunisiennes en vue d'un suivi de la surveillance de l'érosion des sols selon la méthodologie adoptée pour les pays méditerranéens et qui a été établie par le PAP, la FAO et l'ICONA (Espagne).

#### Questions d'ordre général

68. Il a été procédé à l'acquisition de matériel informatique supplémentaire pour accroître le rendement de travail au CAR/PAP, et pour répondre aux besoins entraînés par l'élargissement considérable du champ d'activité du PAP.

#### (c) Télédétection de l'environnement (Télédétection de l'environnement - CAR/TDE)

69. Suite à la désignation du Centro di Telerilevamento Mediterraneo (CTM) comme Centre d'activités régionales (CAR), le Centre, en consultation avec l'Unité de coordination du PAM, a amorcé les travaux préparatoires d'un répertoire de tous les centres méditerranéens s'occupant des techniques de télédétection.
70. Des questionnaires, destinés à permettre l'informatisation des renseignements, ont été adressés à 38 instituts en mai 1994, et, à la fin juillet, des réponses avaient reçues de 8 d'entre eux.
71. L'objectif à long terme de l'activité est de forger une vue d'ensemble de certaines actions qui pourraient être entreprises en appelant tous les centres méditerranéens à coopérer, compte tenu des potentialités et de l'expérience de chacun d'eux. A cette fin, des lignes directrices pour une analyse cohérente des besoins et objectifs d'une activité conjointe est en préparation et seront distribuées d'ici la fin 1994.
72. Le CAR/TDE a pris part à la préparation de la conférence ministérielle qui aura lieu à Tunis le 1er novembre 1994. Le directeur du Centre a assisté aux réunions du Comité et présenté un rapport sur l'outil d'observation de l'environnement qui sera inséré dans le document Action 21 que la réunion aura à examiner.
73. Le CAR/TDE a, en accord avec les autres CAR et l'Unité de coordination, retenu les PAC comme le principal domaine où les techniques de télédétection pourraient fournir une importante contribution à la mise en oeuvre des activités approuvées. En conséquence, il a mené des travaux intensifs en vue de proposer des projets individuels ou conjoints avec d'autres CAR pour les PAC en cours de Fuka-Matrouh, du littoral albanais et de Sfax. Plusieurs missions ont

été organisées dans ces trois régions pour y examiner avec les autorités nationales les domaines prioritaires d'activité ainsi que les besoins de formation.

**F. APPLICATION DU PROTOCOLE RELATIF AUX AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES ET SITES HISTORIQUES**

**(ix) Protection du patrimoine commun à la Méditerranée**

**(a) Aires spécialement protégées (CAR/ASP)**

74. Une étude visant à recenser les mesures de protection et de gestion pour le lac Brullus (Egypte) a été menée à bien. Le rapport final a été remis par le consultant, M. Roberto Tinarelli.
75. Dans le cadre de l'activité du CAR/ASP visant à aider à l'établissement de la législation maltaise concernant les ASP marines, les rapports finaux sur les aspects juridiques et scientifiques ont été soumis en août 1994 par l'équipe de travail constituée d'un consultant juridique (M. Tullio Scovazzi) et d'un biologiste marin (M. Patrick J. Schembri).

**Mise en oeuvre du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée:**

76. Un programme de marquage à grande échelle en Méditerranée est en cours de réalisation. Plusieurs pays méditerranéens ont donné leur adhésion au projet. La commande de pinces et de marques a été reçue au CAR/ASP et est désormais prête à être distribuée.
77. A la demande du ministre tunisien de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire (MEAT), le CAR/ASP a pris activement part à la journée de sensibilisation aux tortues marines, organisée par le MEAT en présence du ministre tunisien concerné. Cette manifestation a eu lieu le 11 août 1994 dans la zone touristique de Sousse, en présence du gouverneur, de fonctionnaires du MEAT, de responsables locaux et régionaux, de représentants de l'INSTOP, de touristes et de scouts provenant de diverses régions du pays, et des médias nationaux et locaux. Des brochures préparées par le CAR/ASP ont été distribuées à l'assistance.
78. Le CAR/ASP a été invité à prendre part à la manifestation et à y exposer les principales actions et recommandations du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée ainsi que les grands objectifs du PAM et de la Convention de Barcelone.

**Mise en oeuvre du Plan d'action pour la gestion du phoque moine de Méditerranée:**

79. Dans le cadre d'une étude sur le terrain visant à évaluer la situation de la population de phoques moines habitant la péninsule de Karaburun (Albanie, mer Ionienne) et de l'accord signé avec la Société hellénique pour la protection de l'environnement et du patrimoine culturel (Helleniki Etairia), des réunions se sont

tenues à Tirana en juin 1994 avec le point focal albanais afin de définir les aspects organisationnels. Les autorités albanaises doivent encore approuver les activités de terrain.

**Activité : Formation en matière d'aires spécialement protégées et de conservation des espèces**

80. Le CAR/ASP a organisé une session de formation à la gestion des aires protégées marines et côtières en Méditerranée. Elle s'est déroulée à Tunis, du 27 juin au 1er juillet. M. Carlo Franzosini, de la Réserve marine de Miramare (Italie), a été choisi comme principal animateur de la session (contrat conclu entre le CAR/ASP et la Société de coopération du littoral). Des représentants du Parc national de Port-Cros (France), de la Station biologique de la Tour du Valat (France), du CAR/ASP et du ministère tunisien de l'Environnement y ont également pris part comme membres du personnel de formation. La langue du stage était le français. La session a été suivie par douze participants. Un étudiant italien, qui effectuait à l'époque un stage de spécialisation au CAR/ASP, était également présent.
81. Un stage de formation à la gestion des zones humides de Méditerranée est en préparation avec la Station biologique de la Tour de Valat, Camargue, France, et avec MedDWet, avec l'appui financier du ministère français de l'Environnement. Le stage traitera principalement des programmes de gestion des zones humides et se déroulera en Camargue du 9 au 15 octobre 1994.

**Activité : Mise en oeuvre du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée:**

82. Le CAR/ASP a organisé à la station de Lara, Chypre, un stage de formation à la conservation des tortues marines, en collaboration avec le service des pêches de Chypre et la Société pour la flore et la faune sauvages de Chypre (CWS). Le stage a comporté deux sessions s'étendant sur 10 jours chacune: du 20 au 31 juillet 1994, et du 1er au 11 août 1994. Trois candidats méditerranéens ont suivi le stage.

**Activité : Mise en oeuvre du Plan d'action pour la gestion du phoque moine de Méditerranée:**

83. L'organisation d'une réunion d'experts chargée d'évaluer la mise en oeuvre du Plan d'action pour la gestion du phoque moine de Méditerranée est en cours. La réunion se tiendra à Rabat, Maroc, du 7 au 9 octobre 1994. Elle sera organisée conjointement par le CAR/ASP, les autorités marocaines et le secrétariat de la Convention de Berne. Des documents tels que l'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour provisoire annoté et les autres documents de travail ont été préparés.
84. Un document de sensibilisation au phoque moine, établi par le Parc national de Port-Cros (PNPC) à l'intention du CAR/ASP, a été publié et est en cours de distribution selon la liste d'adresses du CAR/ASP. Le projet d'un document scientifique sur la biologie et la situation du phoque moine de Méditerranée, également élaboré par le PNPC, a été examiné et révisé. Il est prévu qu'il sera publié en décembre 1994 après son examen par la réunion d'experts (Rabat, 7-9

octobre 1994).

**Activité : Mise en oeuvre du Plan d'action pour la conservation des  
cétacés en mer Méditerranée:**

85. Le CAR/ASP a participé, par quatre candidats de pays du Sud, aux quatre croisières d'étude des cétacés organisées dans les mers Ligurienne et Ionienne. Cette activité est menée conformément aux recommandations de la réunion du groupe spécial d'experts (Montpellier, mars 1994). Les croisières se sont déroulées en mer Ligurienne du 3 au 15 septembre 1994 et du 17 au 29 septembre 1994, et en mer Ionienne du 10 au 22 septembre 1994 et du 24 septembre au 5 octobre 1994.

**Activités diverses**

86. L'activité visant à établir une base de données sur la documentation est presque achevée. Le logiciel de la base de données a été installé et les documents anciens ont été classés et stockés.
87. La préparation du rapport semestriel du CAR/ASP, avec ses annexes, est en bonne voie.
88. Le Centre a contribué aux préparatifs de la conférence ministérielle sur une Action 21 pour la Méditerranée.
89. Dans le cadre général des activités du Centre, les membres du personnel du CAR/ASP ont pris part aux réunions ou séminaires ci-après:
- la réunion FEM/MedWet (Rome, 30 juin-1er juillet 1994), organisée avec pour partenaires la Commission européenne, les gouvernements français, grec, italien, portugais et espagnol, la Convention Ramsar, l'IWRB, le WWF international et la Tour de Valat, ainsi que la participation du représentant du FEM/PNUD.
  - le Séminaire international sur la gestion des lagunes du littoral albanais (Tirana, Albanie, 29 mai-4 juin 1994).
  - la 5ème Rassegna del Mare (Cefalù, Italie, 16-19 juin 1994).
  - la réunion des points focaux nationaux du CAR/TDE (Palerme, 9-11 septembre 1994).
  - le Symposium sur le thème "La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et les habitats naturels d'Europe: les prochaines étapes"(Monaco, 26-28 septembre 1994).
90. Dans le cadre de l'accord conclu avec le ministère français de l'Environnement concernant une assistance directe au CAR/ASP pour 1994 en vue de l'acquisition de documentation et d'activités de formation, des réunions ont lieu

à Tunis avec des responsables du Parc national de Port-Cros (PNPC) et de la Station biologique de la Tour du Valat (France) pour la définition du programme 1994, lequel devait comporter:

- une session de formation sur la gestion des zones humides, prévue à la Tour du Valat, en anglais;
- une session de formation sur la gestion des ASP marines et côtières, prévue à Port-Cros, en français.

(b) Sites historiques d'intérêt commun à la Méditerranée

91. Dans les recommandations approuvées par les Parties contractantes à Antalya (Turquie), 12-15 octobre 1993, une section spécifique avait trait à la coordination du programme et "invitait" à cet effet l'Unité de coordination à renforcer la coopération et à solliciter l'appui d'autres organisation et centres des Nations Unies, si nécessaire. C'est ainsi que le suivi de la protection et de la gestion des sites historiques de Méditerranée pourrait se poursuivre grâce à la coopération avec le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco.
92. Les activités relatives aux PAC se sont poursuivies sur Sfax (Tunisie) et Butrint (Albanie) malgré l'absence des contributions du PAM due au manque de fonds. S'agissant du PAC de Rhodes (Grèce), le recrutement d'experts a dû être reporté du fait que la contribution de la BEI, par le biais du PAM, était indispensable
93. S'agissant de l'information et de la formation, le Centre de Marseille a une fois de plus célébré la Semaine de l'environnement méditerranéen avec une exposition de photos intitulée "Méditerranées" qui présentait 30 affiches du littoral méditerranéen soulignant des aspects culturels et physiques dont la protection est souvent cruciale. Le succès de la manifestation a été tel que celle-ci a été prolongée jusqu'au 24 septembre 1994.
94. Dans le cadre de la protection du patrimoine commun à la Méditerranée, les Parties contractantes ont été invitées à fournir une aide supplémentaire au Centre pour les 100 sites historiques, sur une base bilatérale, notamment pour l'exécution d'activités conjointes entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée
95. En ce qui concerne l'assistance aux pays dans leur effort visant à protéger et sauvegarder les sites et établissements historiques, y compris la "préparation de mesures préventives", le programme relatif aux sites historiques a été en mesure de fournir, sur place, une aide aux responsables nationaux et locaux de sites tunisiens (El Jem, médina de Sousse, médina de Sfax, sites archéologiques de Carthage), maltais (secteur protégé de La Valette - sites et parcs archéologiques de Gigantija, Tarxien, Skouba, Mnajdra, Ta Hagra, Hagar Qim, site d'Hypogaeum, Dal Salieni). Le Centre de Marseille a poursuivi son aide aux autorités algériennes en vue de l'adoption d'un plan permanent de protection et d'occupation de Tipasa et de l'organisation plus efficace de mesures de protection de la casbah d'Alger. Le Centre a également coopéré avec les

responsables des sites de Split et Dubrovnik en Croatie, de Samos et Délos en Grèce, d'Istanbul et Xanthos en Turquie, de Byblos et Tyr au Liban, de Valence en Espagne, de Pise en Italie et de Butrint en Albanie.

96. La décision de la réunion d'Antalya sur la convocation de la première réunion des points focaux nationaux pour les 100 sites historiques s'accompagnait de cette réserve: "si les conditions budgétaires le permettent". Comme le budget du PAM ne prévoit pas une telle réunion, le Centre est parvenu en juin à un accord de principe avec une banque (Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse) en vue d'organiser la réunion des points focaux en décembre 1994. Mais il est à craindre que le retard mis à informer plus précisément la banque sur la participation et le programme ne conduise à reporter ladite réunion.
97. En ce qui concerne l'organisation d'ateliers et de cours de formation sur les outils de gestion et méthodes applicables aux sites historiques, notamment en matière de dégradation de la pierre et de sites archéologiques et historiques sous-marins, le Centre a rassemblé, avec les experts participant à la première réunion sur le patrimoine archéologique sous-marin, à Bodrum, Turquie, les éléments d'une publication dans la Série des documents techniques du Centre de Marseille. La parution en est prévue pour la fin 1994.
98. En ce qui concerne la dégradation de la pierre, un volume est en préparation dans la Série des documents techniques, comme prévu, malgré l'absence d'un financement par le PAM. La parution devrait intervenir à la fin 1994.
99. D'autre part, un atelier sur la confrontation de plans de protection s'est tenu à Malte en juin 1994, avec le concours financier du Projet de réhabilitation de La Valette. L'Espagne, l'Italie, l'Algérie, le Maroc, la Croatie, la Grèce, la Turquie et Malte ont pris part à l'atelier qui a été suivi par une trentaine de techniciens maltais
100. L'approbation par les Parties contractantes de l'intégration, dans le programme relatif aux sites historiques, des médinas des casbahs appelle encore les directives pertinentes. Cependant, une coopération permanente s'est déjà instaurée dans ce domaine, notamment avec les pays du Maghreb.

## G. QUESTIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

### (x) Questions financières et administratives

#### (a) Questions financières

101. Au 31 décembre 1993, les contributions non versées au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) se montaient à 4.282.392 \$ E-U. Au 31 août 1994, 1.260.630 \$ E-U avaient été versés au MTF pour des arriérés d'années antérieures.
102. S'agissant des contributions non versées par le gouvernement italien (représentant un montant de 1.133.721 \$ E-U pour le solde de la contribution 1992 et de 1.158.080 \$ E-U pour la contribution 1993), le Bureau et le Secrétariat ont noué des contacts avec les autorités italiennes sur cette question

Malheureusement, les élections législatives et le changement de gouvernement ont à nouveau ajourné l'approbation par le parlement du versement desdites contributions. Cependant, le Secrétariat a été avisé oralement par le ministère italien des Affaires étrangères que le nouveau Sénat avait approuvé le projet de loi sur la contribution, lequel doit encore passer devant l'autre Chambre pour approbation.

103. Au 31 août 1994, les contributions non versées pour 1993 et les années antérieures se montaient à 3.021.754 \$ E-U.

#### Contributions annoncées pour 1994

104. Au 31 août 1994, un montant total de 2.452.402 \$ E-U avait été reçu. Ce montant comprend les contributions des gouvernements de la France (1.534.937), de la Turquie (90.956), d'Israël (59 425), de Chypre (5.660), de l'Algérie (34.593), du Liban (2.830), de Malte (2.830), de Monaco (11.319), de l'Espagne (605.971) et de la CEE (101.063 - engagement de contribution).
105. Les contributions annoncées pour 1994 et qui n'ont pas encore été versées s'élèvent à un total de 2.151.230 \$ E-U mais, sur ce montant, la contribution italienne représente une somme de 1.268.132 \$ E-U. S'agissant de la contribution volontaire de l'Union européenne (568.984 \$ E-U), il est prévu que son versement interviendra en octobre 1994.

#### Situation (au 20 septembre 1994) des contributions annoncées pour 1994

106. Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF)  
Un montant total de 3.246.600 \$ E-U a été prélevé sur le MTF pour les activités et frais de fonctionnement en 1994.
107. Allocation de la Réserve du PNUE  
En raison du grave manque de fonds du MTF au début 1994, un montant de 998.000 \$ E-U a été, à titre exceptionnel, alloué par la Réserve du PNUE pour assurer en urgence les traitements et frais de fonctionnement du Plan d'action pour la Méditerranée. Toutefois, 287.000 \$ E-U de l'allocation de la Réserve ont été remboursés. Il reste donc un montant de 711.000 \$ E-U alloué en 1994 pour couvrir une partie des traitements pour 1994 et qui devrait être remboursé d'ici la fin de l'année.
108. Contribution du pays hôte  
Un montant équivalant à 400.000 \$ E-U a été reçu dans sa totalité de la Grèce.
109. La position, au 20 septembre 1994, du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée indique un solde positif de 880 476 \$ E-U. Cependant, il convient encore de rembourser 711.000 \$ de l'allocation de la Réserve.



(b) Questions administratives

110. A la demande de l'Unité de coordination, le ministère grec des Affaires étrangères (pays hôte du PAM) a informé le Secrétariat que la Direction de la sûreté d'Attique avait décidé de détacher une patrouille 24 heures sur 24 autour des locaux de l'Unité MED en plus du policier affecté à l'Unité de 08 h 00 à 15 h 30 du lundi au vendredi.
111. Cette mesure prise par le pays hôte est un pas important en vue de la protection et de la sécurité des locaux de l'Unité MED et de son personnel.
112. M. Lucien Chabason, ressortissant français, a, le 1er août 1994, pris ses fonctions de nouveau Coordonnateur du PAM.

Personnel d'organisations des Nations Unies détaché à Athènes

113. Lors de sa dernière réunion (Rabat, 8-9 juin 1994), le Bureau avait invité le Secrétariat à adresser le plus tôt possible une lettre à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en l'invitant à geler la nomination ou la proposition de nomination au poste laissé vacant par M. L. Saliba, jusqu'à ce que le Bureau prenne une décision à ce sujet. En outre, le Bureau avait demandé au Secrétariat de contacter l'OMS en vue du détachement éventuel d'un expert à l'Unité de coordination, aux frais de l'OMS, jusqu'à ce que le Bureau se prononce.
114. Sur la base de la décision sus-mentionnée, le Secrétariat a, le 13 juin 1994, adressé un pli urgent à l'OMS pour l'informer de la décision du Bureau. Une autre lettre a été envoyée, le 13 juin 1994, au Secrétaire exécutif de PNUE pour l'informer de la décision du Bureau. Le 15 juin 1994, le Directeur exécutif a reçu une réponse de l'OMS soulignant que, en consultation avec le PAM/PNUE, toutes les formalités de recrutement pour le poste avaient déjà été remplies avant la décision prise par le Bureau à sa réunion de Rabat. L'OMS, en mai 1994, avait mené à bien une procédure de sélection en bonne et due forme. En conséquence, M. G. Kamizoulis, Grèce, a été sélectionné, a accepté et a obtenu confirmation officielle de sa nomination au poste en question. De ce fait, le gel du poste entraînerait de graves incidences administratives et financières que le PAM aurait à supporter, comme par exemple le remboursement des frais de recrutement et des indemnités équivalant à un préavis de trois mois. La lettre de l'OMS faisait observer que l'actuel plan de travail pour 1993-1995, approuvé par la dernière réunion des Parties contractantes (Antalya, 1993) comprend les aspects sanitaires du PAM et qu'il y est envisagé que l'hygiène de l'environnement constituera l'un des éléments essentiels de la Phase III du MED POL dont le début est prévu pour 1995. De plus, dans sa lettre, l'OMS déclarait qu'elle avait apporté une contribution en espèces et en nature d'un montant de plus de 200.000 \$ E-U pour le présent exercice biennal, y compris le renoncement aux 13% de coûts d'appui au programme. L'OMS confirmait qu'elle maintiendrait le même niveau de contribution au cours de la prochaine phase. Quant au détachement d'un expert OMS au PAM, réclamé par le Bureau, il n'est pas possible d'y procéder pour des raisons financières et administratives.
115. Le Directeur de l'OCA/CAP a envoyé le 21 juin 1994 au nom du Directeur

exécutif du PNUE une lettre à S.E. M. R. Akçali, Président du Bureau, lui indiquant l'opinion du Directeur exécutif sur cette question.

116. M. G. Kamizoulis (Grèce) a été nommé au poste vacant et il a pris ses fonctions le 1er août 1994 à l'Unité de coordination dans le cadre d'un contrat d'expert à court terme pour une période de onze mois (pièce jointe 2).

**ANNEXE I**

Calendar of Meetings as at 1 October 1994

| Meeting                                                                     | Date,<br>Place                    | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer   | Report<br>Status                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------|
|                                                                             | <u>1994</u>                       |                                                          |                          |                                                           |
| Consultation Meeting relative to the CAMP project of Rhodes                 | 10-11 Jan. Athens                 | UNEP-MEDU                                                | I. Dharat                | Issued by MEDU                                            |
| Eighth Meeting of RAC's Directors and MEDU on MAP                           | 12-14 Jan. Athens                 | UNEP-MEDU                                                | L. Jeftic<br>I. Dharat   | UNEP(OCA)/<br>MED WG.79/2                                 |
| Meeting of observatory's advisory panel                                     | 21 January<br>Sophia<br>Antipolis | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | A. Hoballah              | Issued<br>by BP/RAC                                       |
| First Meeting of the Steering Committee for the Conference on "MED 21"      | 25 January<br>Tunis               | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Dharat*               | -Prepared<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT<br>Mission Report  |
| Meeting of the Bureau (BUR/43)                                              | 2-3 Feb.<br>Ankara                | UNEP-MEDU<br>(TURKEY)                                    | L. Jeftic*<br>I. Dharat* | UNEP/BUR/<br>43/3                                         |
| Consultation Meeting on the evaluation of the Croatian monitoring programme | 15-17 Feb.<br>Zagreb              | UNEP-MEDU                                                | L. Jeftic*               | UNEP(OCA)<br>MED WG.80/2                                  |
| "Paper Exercise" between Tunisia, France, Italy                             | February<br>(tentative)           | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos              | Issued<br>by REMPEC                                       |
| Meeting of Experts on the Conservation of Cetaceans in the Mediterranean    | 5 March<br>Montpellier            | SPA<br>(UNEP-MEDU)                                       | M. Saied                 | to be issued<br>by SPA/RAC                                |
| Second Meeting of the Steering Committee for the Conference on "MED 21"     | 25-26 March<br>Tunis              | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Dharat*               | Issued<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT<br>-Mission<br>Report |

| Meeting                                                                                                                             | Date,<br>Place                  | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer     | Report<br>Status                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------|
| First Preparatory Meeting of Mediterranean Experts on Agenda 21 for the Mediterranean                                               | 16-20 May<br>Tunis              | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | L. Jeftic*<br>I. Dharat*   | to be issued<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT |
| Alert Exercise on the Testing of Standart Alert Message and Communication Network                                                   | May<br>Tunisia                  | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos                | to be issued<br>by REMPEC                 |
| Meeting of the Bureau (BUR/44)                                                                                                      | 8-9 June<br>Rabat<br>(Morocco)  | UNEP-MEDU<br>(MOROCCO)                                   | L. Jeftic*<br>I. Dharat*   | UNEP/BUR/<br>44/4                         |
| Training Course on the management of marine and coastal protected areas                                                             | 6-11 June<br>Tunis              | SPA/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Saied                   | to be issued<br>by SPA/RAC                |
| Consultation Meeting on the formulation of MED POL-PHASE III                                                                        | 20-23 June<br>Izmir (Turkey)    | UNEP-MEDU<br>(TURKEY)                                    | L. Jeftic*<br>F.S. Civili* | UNEP(OCA)/<br>MED WG.75/3                 |
| Inter-Agency Advisory Committee (IAAC) meeting                                                                                      | 24-25 June<br>Izmir<br>(Turkey) | UNEP-MEDU<br>(TURKEY)                                    | L. Jeftic*<br>F.S. Civili* | UNEP(OCA)/<br>MED/WG.84/3/<br>REV.1       |
| Regional Workshop on Systemic and Prospective Methods and Tools together with Statistics and Indicators for Sustainable Development | June<br>Tunisia                 | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | A. Hoballah*               | to be issued<br>by BP/RAC                 |
| Regional training course on solid waste management                                                                                  | June<br>Tel Aviv<br>(tentative) | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | S. Tedeschi                | to be issued<br>by PAP/RAC                |

| Meeting                                                                                                            | Date,<br>Place       | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer | Report<br>Status           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| Regional<br>Workshop on<br>Guidelines for<br>ICAM                                                                  | June<br>Split        | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Expert Meeting on<br>guidelines for<br>carrying capacity<br>assessment for<br>tourism                              | June<br>Split        | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Regional Training<br>Course on Oil<br>Pollution                                                                    | June                 | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos            | to be issued<br>by REMPEC  |
| Specialized<br>Regional Training<br>Course on Oil<br>Pollution<br>Combating<br>Techniques                          | June                 | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos            | to be issued<br>by REMPEC  |
| Workshop on<br>monitoring network<br>on mollusc culture                                                            | 4-6 July<br>France   | PAP/RAC<br>(IFREMER)                                     | I. Katavic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| First Meeting of<br>the Task Team on<br>implications of<br>climatic changes<br>in the coastal<br>region of Albania | 12-14 July<br>Tirana | UNEP-MEDU                                                | L. Jetic*              | UNEP(OCA)/<br>MED WG.85/2  |
| Training Course on<br>the management of<br>marine turtles'<br>nesting beaches<br>1st Session                       | July<br>Cyprus       | SPA/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Saied               | to be issued<br>by SPA/RAC |
| Training course on<br>the study and<br>protection of<br>cetaceans                                                  | July                 | SPA/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Saied               | to be issued<br>by SPA/RAC |

| Meeting                                                                                                                         | Date,<br>Place                              | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer      | Report<br>Status           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| National training course on the application of environmentally sound approach to planning and development of tourism activities | July<br>Split                               | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic                  | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Second Meeting of the Task Team on implications of climatic changes for Fuka-Matruh region (CAMP Fuka)                          | 30 Aug-1 Sept<br>Alexandria                 | UNEP-MEDU                                                | L. Jetic*                   | UNEP(OCA)/<br>MED WG.86/2  |
| Training Course on the management of marine turtles' nesting beaches<br>2nd Session                                             | August<br>Turkey                            | SPA/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Saied                    | to be issued<br>by SPA/RAC |
| First Meeting of Focal Points for Environmental Remote Sensing                                                                  | 9-11 Sept.<br>Palermo                       | RAC/ERS<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Raimondi<br>F.S. Civili* | to be issued<br>by RAC/ERS |
| Workshop on determination of Polyaromatic hydrocarbons (PAHs) and other contaminants in sediments                               | 20-24 Sept.<br>Lesvos island<br>(tentative) | IAEA/IOC<br>(UNEP-MEDU)                                  | M. Horvat                   | to be issued<br>by IAEA    |
| Second Meeting of Mediterranean Experts for the preparation of a draft protocol on Hazardous Wastes                             | 21-24 Sept.<br>Rome                         | (UNEP-MEDU)<br>(ITALY)                                   | I. Dharat*                  | UNEP(OCA)/<br>MED WG.79/4  |

| Meeting                                                                                                                                               | Date,<br>Place                   | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer       | Report<br>Status                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------|
| Meeting of Experts<br>on the evaluation<br>of the<br>implementation of<br>the Action Plan for<br>the management of<br>the Mediterranean<br>Monk Seals | 29-30 Sept.                      | SPA/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | M. Saied                     | to be issued<br>by SPA/RAC                |
| Third Meeting of<br>the Steering<br>Committee for the<br>Conference on<br>"MED 21"                                                                    | 30 Sept.-1 Oct.<br>Tunis         | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Dharat*                   | to be issued<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT |
| National training<br>course on the<br>application of EIA                                                                                              | September<br>Tunis               | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | A. Baric                     | to be issued<br>by PAP/RAC                |
| Meeting of BP<br>coordination and<br>Synthesis<br>Committee                                                                                           | September<br>Sophia<br>Antipolis | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | B. Glass                     | to be issued<br>by BP/RAC                 |
| Meeting of experts<br>on airborne<br>pollution                                                                                                        | Sept/Oct<br>Barcelona            | WMO<br>(UNEP-MEDU)                                       | A. Soudine                   | to be issued<br>by WMO                    |
| Meeting of<br>REMPEC National<br>Focal Points                                                                                                         | 4-8 Oct.<br>Malta                | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J.C. Sainlos<br>F.S. Civili* | to be issued<br>by REMPEC                 |
| Expert Meeting on<br>Offshore Protocol                                                                                                                | 11-12 Oct.<br>Madrid             | UNEP-MEDU<br>(SPAIN)                                     | L. Chabason*<br>I. Dharat*   | to be issued<br>by MEDU                   |
| First Sub-regional<br>workshop on the<br>monitoring of<br>chemical<br>contaminants in<br>marine biota for<br>trends                                   | 12-15 Oct.<br>Rovinj             | FAO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Gabrielides*              | to be issued<br>by FAO                    |
| Conference of<br>Plenipotentiaries<br>on Offshore<br>Protocol                                                                                         | 13-14 Oct.<br>Madrid             | UNEP-MEDU<br>(SPAIN)                                     | L. Chabason*<br>I. Dharat*   | to be issued<br>by MEDU                   |



| Meeting                                                                                                                 | Date,<br>Place                                 | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer     | Report<br>Status                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------|
| Training course on<br>identification and<br>quantification of<br>algal toxins                                           | 18-28 Oct.<br>Jena<br>(Germany)<br>(tentative) | IOC/WHO<br>FAO/<br>STATE OF<br>BREMEN                    | G. Kullenberg              | to be issued<br>by IOC                    |
| Second<br>Sub-regional<br>workshop on the<br>monitoring of<br>chemical<br>contaminants in<br>marine biota for<br>trends | 19-22 Oct.<br>Lesvos island                    | FAO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Gabrielides*            | to be issued<br>by FAO                    |
| Final presentation<br>of the CAMP of<br>Syria                                                                           | 25-26 Oct.<br>Damascus                         | UNEP-MEDU<br>(SYRIA)                                     | F.S. Civili*<br>L. Jeftic* | to be issued<br>by MEDU                   |
| Working group<br>meeting on<br>selection and<br>protection of sites<br>suitable for<br>aquaculture                      | 26-28 Oct.<br>Split                            | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Katavic                 | to be issued<br>by PAP/RAC                |
| Second<br>Preparatory<br>Meeting of<br>Mediterranean<br>Experts on<br>Agenda 21 for the<br>Mediterranean                | 29-30 Oct.<br>Tunis                            | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Dharat*                 | to be issued<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT |
| GIS training course<br>for national experts<br>to be involved in<br>MAP CAMPs                                           | October<br>Malta                               | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic                 | to be issued<br>by PAP/RAC                |
| Seminar on<br>systemic<br>and prospective<br>analysis<br>for Egypt and<br>Matruh<br>region (CAMP<br>Fuka)               | October<br>Cairo or<br>Alexandria              | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | A. Hoballah*               | to be issued<br>by BP/RAC                 |
| Training Course<br>for on scene<br>Commanders                                                                           | October<br>(tentative)                         | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos                | to be issued<br>by REMPEC                 |

| Meeting                                                                                                                            | Date,<br>Place                       | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer       | Report<br>Status                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------------|
| Regional Training<br>Course for<br>Instructors                                                                                     | October<br>(tentative)               | REMPEC<br>(UNEP-MEDU)                                    | J-C Sainlos                  | to be issued<br>by REMPEC                   |
| Meeting of the<br>Steering<br>Committee for the<br>CAMP project for<br>Fuka (Egypt)                                                | Oct/Nov<br>Cairo<br>(tentative)      | UNEP-MEDU<br>(EGYPT)                                     | I. Dharat*                   | to be issued<br>by MEDU                     |
| Ministerial<br>Conference on<br>"Mediterranean 21"                                                                                 | 1 November<br>Tunis                  | TUNISIA<br>(UNEP-MEDU)                                   | L. Chabason*<br>I. Dharat*   | to be prepared<br>by TUNISIAN<br>GOVERNMENT |
| Meeting of the<br>Bureau (BUR/45)                                                                                                  | 2-3 Nov.<br>Tunis                    | UNEP-MEDU                                                | L. Chabason*<br>I. Dharat*   | to be issued<br>by MEDU                     |
| Experts Meeting<br>for the revision of<br>the Barcelona<br>Convention and its<br>related Protocols<br>and MAP                      | 14-18 Nov.<br>Barcelona              | UNEP-MEDU<br>(SPAIN)                                     | L. Chabason*<br>F.S. Civili* | to be issued<br>by MEDU                     |
| National training<br>course on<br>determination of<br>microbiological<br>pollution                                                 | 21-26 Nov.<br>Athens                 | WHO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Kamizoulis                | to be issued<br>by WHO                      |
| Third Sub-regional<br>workshop on the<br>monitoring of<br>chemical<br>contaminants in<br>marine biota for<br>trends<br>(in French) | 30 Nov-3 Dec<br>Rabat<br>(tentative) | FAO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Gabrielides               | to be issued<br>by FAO                      |
| Workshop on<br>application of<br>integrated<br>approach to<br>development and<br>management of<br>water resources                  | November<br>Marseille                | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | J. Margeta                   | to be issued<br>by PAP/RAC                  |

| Meeting                                                                                                             | Date,<br>Place                    | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer | Report<br>Status        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|
| Consultation on<br>health risks from<br>marine pollution in<br>the Mediterranean                                    | 30 Nov.-3 Dec.                    | WHO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Kamizoulis          | to be issued<br>WHO     |
| Meeting of the<br>Steering<br>Committee for the<br>CAMP project for<br>Fuka (Egypt)                                 | December<br>Cairo<br>(tentative)  | UNEP-MEDU<br>(EGYPT)                                     | I. Dharat*             | to be issued<br>by MEDU |
| Second Meeting of<br>the Task Team on<br>implications of<br>climatic changes<br>in the coastal region<br>of Albania | December<br>Tirana<br>(tentative) | UNEP-MEDU                                                | L. Jeftic*             | to be issued<br>by MEDU |

| Meeting                                                                                                                                                     | Date,<br>Place                 | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer     | Report<br>Status           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                                                                                                             | <u>1995</u>                    |                                                          |                            |                            |
| Meeting of the<br>Bureau (BUR/46)                                                                                                                           | 5-6 Jan.<br>France             | UNEP-MEDU<br>FRANCE                                      | L. Chabason*<br>I. Dharat* | to be issued<br>by MEDU    |
| Joint Meeting of<br>the Scientific and<br>Technical<br>Committee and the<br>Socio-economic<br>Committee                                                     | 16-20 Jan.<br>Athens           | UNEP-MEDU                                                | L. Chabason                | to be issued<br>by MEDU    |
| Second Meeting of<br>the Task Team on<br>implications of<br>Climatic Changes<br>on Albanian Coast                                                           | January                        | UNEP-MEDU                                                | L. Jetic*                  | to be issued<br>by MEDU    |
| GIS training course<br>for national experts                                                                                                                 | March<br>Cyprus                | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic                 | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Third Meeting of<br>the Task Team on<br>implications of<br>climatic changes<br>for Albanian<br>coastal region<br>(CAMP Albania)                             | April<br>(tentative)<br>Tirana | UNEP-MEDU                                                | L. Jetic*                  | to be issued<br>by MEDU    |
| Regional workshop<br>on systemic and<br>prospective<br>methods and tools<br>together with<br>statistics and<br>indicators for<br>sustainable<br>development | March/April<br>Turkey          | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | A. Hoballah*               | to be issued<br>by BP/RAC  |
| National training<br>course on<br>application of<br>environmental<br>sound approach to<br>planning and<br>development of<br>tourism                         | April<br>Cairo                 | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic                 | to be issued<br>by PAP/RAC |

| Meeting                                                                                                                   | Date,<br>Place                                      | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer | Report<br>Status           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| National training course on the application of EIA                                                                        | April<br>Tirana                                     | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | A. Baric               | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Seminar on Systemic and prospective methodologies and tools in the Mediterranean Basin                                    | April/May<br>Sophia<br>Antipolis                    | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | A. Hoballah*           | to be issued<br>by BP/RAC  |
| Workshop on the selection and protection of sites suitable for aquaculture                                                | May<br>Iraklion<br>(Greece)                         | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Katavic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Regional training course on reuse of urban waste waters                                                                   | May<br>Spain or<br>France                           | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | S. Tedeschi            | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Ninth Ordinary Meeting of the Contracting Parties-<br>Conference of Plenipotentiaries for the revision of MAP instruments | 5-8 June<br>Barcelona<br><br>9-10 June<br>Barcelona | UNEP-MEDU<br>(SPAIN)                                     | L. Chabason*           | to be issued<br>by MEDU    |
| Conference of Plenipotentiaries for the revision of MAP instruments                                                       | 9-10 June<br>Barcelona                              | UNEP-MEDU<br>(SPAIN)                                     | L. Chabason*           | to be issued<br>by MEDU    |
| Third Meeting of the Task Team on implications of climatic changes for Fuka-Matruh region (CAMP Fuka)                     | June                                                | UNEP-MEDU                                                | L. Jettic*             | to be issued<br>by MEDU    |
| Training course on the application of integrated approach to water resources management                                   | September<br>Cyprus or<br>Greece<br>(Rhodes)        | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | J. Margeta             | to be issued<br>by PAP/RAC |

| Meeting                                                                        | Date,<br>Place                   | Organizer<br>& co-sponsor<br>(co-sponsor<br>in brackets) | Responsible<br>Officer | Report<br>Status           |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| National training<br>course on the<br>application of<br>guidelines for<br>ICAM | September<br>Tel Aviv            | PAP/RAC<br>(UNEP-MEDU)                                   | I. Trumbic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Meeting of BP<br>Co-ordination and<br>Synthesis<br>Committee                   | September<br>Sophia<br>Antipolis | BLUE PLAN<br>(UNEP-MEDU)                                 | B. Glass               | to be issued<br>by BP/RAC  |
| Workshop to<br>present guidelines<br>for monitoring of<br>erosion processes    | September<br>Malaga              | PAP/RAC<br>(ICONA)<br>(UNEP-MEDU)                        | I. Trumbic             | to be issued<br>by PAP/RAC |
| Evaluation of the<br>LBS Survey                                                | November<br>(tentative)          | WHO<br>(UNEP-MEDU)                                       | G. Kamizoulis          | to be issued<br>by WHO     |

29HP9:12.15

## ANNEXE II

### POSITION DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MEDITERRANEE CONTRE LA POLLUTION ET DES PROTOCOLES Y RELATIFS (1 mai 1994)

| Convention <sup>1/</sup> |         |              | Opérations d'immersion <sup>2/</sup> |              |         | Situation critique <sup>3/</sup> |              |         | Pollution d'origine <sup>4/</sup> |         |              | Aires spécialement <sup>5/</sup> |              |  |
|--------------------------|---------|--------------|--------------------------------------|--------------|---------|----------------------------------|--------------|---------|-----------------------------------|---------|--------------|----------------------------------|--------------|--|
|                          | Sign/re | Ratification | Sign/re                              | Ratification | Sign/re | Sign/re                          | Ratification | Sign/re | Ratification                      | Sign/re | Ratification | Sign/re                          | Ratification |  |
| Albanie                  | -       | 30.5.90/AD   | -                                    | 30.5.90/AD   | -       | -                                | 30.5.90/AD   | -       | 30.5.90/AD                        | -       | 30.5.90/AD   | -                                | 30.5.90/AD   |  |
| Algérie                  | -       | 16.2.81/AD   | -                                    | 16.3.81/AD   | -       | -                                | 16.3.81/AD   | -       | 16.3.81/AD                        | -       | 2.5.83/AD    | -                                | 16.5.85/AD   |  |
| Bosnie &<br>Herz/vine    | -       | 12.10.93/AD  | -                                    | 12.10.93/AD  | -       | -                                | 12.10.93/AD  | -       | 12.10.93/AD                       | -       | 12.10.93/AD  | -                                | 12.10.93/AD  |  |
| Croatie*                 | -       | 12.10.93/AD  | -                                    | 12.10.93/AD  | -       | -                                | 12.10.93/AD  | -       | 12.10.93/AD                       | -       | 12.10.93/AD  | -                                | 12.10.93/AD  |  |
| Chypre                   | 16.2.76 | 19.11.79     | 16.2.76                              | 19.11.79     | 16.2.76 | 16.2.76                          | 19.11.79     | 17.5.80 | 28.6.88/AD                        | -       | 28.6.88/AD   | -                                | 28.6.88/AD   |  |
| CEE                      | 13.9.76 | 16.3.78/AP   | 13.9.76                              | 16.3.78/AP   | 13.9.76 | 13.9.76                          | 12.8.81/AP   | 17.5.80 | 7.10.83/AP                        | 30.3.83 | 30.6.84/AP   |                                  | 30.6.84/AP   |  |
| Egypte                   | 16.2.76 | 24.8.78/AP   | 16.2.76                              | 24.8.78/AP   | 16.2.76 | 16.2.76                          | 24.8.78/AD   | -       | 18.5.83/AD                        | 16.2.83 | 8.7.83       |                                  | 8.7.83       |  |
| Espagne                  | 16.2.76 | 17.12.76     | 16.2.76                              | 17.12.76     | 16.2.76 | 16.2.76                          | 17.12.76     | 17.5.80 | 6.6.84                            | 3.4.82  | 22.12.87     |                                  | 22.12.87     |  |
| France                   | 16.2.76 | 11.3.78/AP-R | 16.2.76                              | 11.3.78/AP-R | 16.2.76 | 16.2.76                          | 11.3.78/AP-R | 17.5.80 | 13.7.82/AP-R                      | 3.4.82  | 2.9.86/AP-R  |                                  | 2.9.86/AP-R  |  |
| Grèce                    | 16.2.76 | 3.1.79       | 11.2.77                              | 3.1.79       | 16.2.76 | 16.2.76                          | 3.1.79       | 17.5.80 | 26.1.87                           | 3.4.82  | 26.1.87      |                                  | 26.1.87      |  |
| Israël                   | 16.2.76 | 3.3.78       | 16.2.76                              | 1.3.84       | 16.2.76 | 16.2.76                          | 3.3.78       | 17.5.80 | 21.2.91                           | 3.4.82  | 28.10.87     |                                  | 28.10.87     |  |
| Italie                   | 16.2.76 | 3.2.79       | 16.2.76                              | 3.2.79       | 16.2.76 | 16.2.76                          | 3.2.79       | 17.5.80 | 4.7.85                            | 3.4.82  | 4.7.85       |                                  | 4.7.85       |  |
| Liban                    | 16.2.76 | 8.11.77/AD   | 16.2.76                              | 8.11.77/AD   | 16.2.76 | 16.2.76                          | 8.11.77/AD   | 17.5.80 | -                                 | -       | -            |                                  | -            |  |
| Libye                    | 31.1.77 | 31.1.79      | 31.1.77                              | 31.1.79      | 31.1.77 | 31.1.77                          | 31.1.79      | 17.5.80 | 6.6.89/AP                         | -       | 6.6.89/AP    |                                  | 6.6.89/AP    |  |

|            |         |                   |         |             |         |             |         |            |         |              |
|------------|---------|-------------------|---------|-------------|---------|-------------|---------|------------|---------|--------------|
| Malte      | 16.2.76 | 30.12.77          | 16.2.76 | 30.12.77    | 16.2.76 | 30.12.77    | 17.5.80 | 2.3.89     | 3.4.82  | 11.1.88      |
| Monaco     | 16.2.76 | 20.9.77           | 16.2.76 | 20.9.77     | 16.2.76 | 20.9.77     | 17.5.80 | 12.1.83    | 3.4.82  | 29.5.89/R    |
| Maroc      | 16.2.76 | 15.1.80           | 16.2.76 | 15.1.80     | 16.2.76 | 15.1.80     | 17.5.80 | 9.2.87     | 2.4.83  | 22.6.90      |
| Slovenie   | -       | 15.3.94/AC        | -       | 15.3.94/AC  | -       | 15.3.94/AC  | -       | 15.3.94/AC | -       | 15.3.94/AC   |
| Syria      | -       | 26.12.78/<br>AC-R | -       | 26.12.78/AD | -       | 26.12.78/AD | -       | 1.12.93/AC | -       | -            |
| Tunisie    | 25.5.76 | 30.7.77           | 25.5.76 | 30.7.77     | 25.5.76 | 30.7.77     | 17.5.80 | 29.10.81   | 3.4.82  | 26.5.83/R    |
| Turquie    | 16.2.76 | 6.4.81            | 16.2.76 | 6.4.81      | 16.2.76 | 6.4.81      | -       | 21.2.83/AD | -       | 6.11.86/AD-R |
| Yugoslavie | 15.9.76 | 13.1.78           | 15.9.76 | 13.1.78     | 15.9.76 | 13.1.78     | -       | 16.4.90    | 30.3.83 | 21.2.86      |
|            |         |                   |         |             |         |             |         |            |         |              |

\* Dans l'attente de la confirmation de l'Etat dépositaire (Espagne)

- 1/ Convention pour la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution  
Adoptée (Barcelone): 16 février 1976  
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 2/ Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs  
Adoptée (Barcelone): 16 février 1976  
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 3/ Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles concernant Adoptée (Barcelone): 16 février 1976  
Entrée en vigueur: 12 février 1978
- 4/ Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique  
Adoptée (Athènes): 17 mai 1980  
Entrée en vigueur: 17 juin 1983
- 5/ Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la mer Méditerranée  
Adoptée (Genève): 3 avril 1982  
Entrée en vigueur: 23 mars 1986

Adhésion: AD Approbation: AP Réserve: R



**ANNEXE III**

Status of contributions as at 31 August 1994

REGIONAL JUST FUND FOR THE PROTECTION OF THE  
MEDITERRANEAN SEA AGAINST POLLUTION  
Status of Contributions as at 31 August 1994  
(in United States Dollars)

| COUNTRIES                             | Unpaid pledges<br>as at 31 Dec.<br>1993 | Adjustments<br>for<br>prior years | Pledges for<br>1994 | Collections<br>during 1993<br>for 1993 and<br>fut. years | Collections<br>during 1994<br>for prior<br>years | Collections<br>in 1994 for<br>1994 & fut.<br>years | Unpaid<br>pledges for<br>prior years | Unpaid<br>pledges for<br>1994 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|---------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Albania                               | 2,695.00                                | 0.00                              | 2,830               | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 2,695                                | 2,830                         |
| Algeria                               | 0.00                                    | 0.00                              | 42,446              | 7,853                                                    | 0                                                | 34,593                                             | 0                                    | 0                             |
| Bosnia Herzegovina                    | 0.00                                    | 0.00                              | 12,128              | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 12,128                        |
| Croatia                               | 0.00                                    | 0.00                              | 39,212              | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 39,212                        |
| Cyprus                                | 0.00                                    | 0.00                              | 5,660               | 0                                                        | 0                                                | 5,660                                              | 0                                    | 0                             |
| Egypt                                 | 0.00                                    | 0.00                              | 19,808              | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 19,808                        |
| France                                | 0.00                                    | 0.00                              | 1,534,937           | 0                                                        | 0                                                | 1,534,937                                          | 0                                    | 0                             |
| Greece                                | 0.00                                    | 0.00                              | 113,594             | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 113,594                       |
| Israel                                | 0.00                                    | 0.00                              | 59,425              | 0                                                        | 0                                                | 59,425                                             | 0                                    | 0                             |
| Italy                                 | 2,291,801.00                            | 0.00                              | 1,268,132           | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 2,291,801                            | 1,268,132                     |
| Lebanon                               | 2,695.00                                | 0.00                              | 2,830               | 0                                                        | 2,695                                            | 2,830                                              | 0                                    | 0                             |
| Libyan Arab<br>Jamahiriya             | 257,283.00                              | 0.00                              | 79,637              | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 257,283                              | 79,637                        |
| Malta                                 | 0.00                                    | 0.00                              | 2,830               | 0                                                        | 0                                                | 2,830                                              | 0                                    | 0                             |
| Monaco                                | 0.00                                    | 0.00                              | 2,830               | 0                                                        | 0                                                | 2,818                                              | 0                                    | 12                            |
| Morocco                               | 0.00                                    | 0.00                              | 11,319              | 0                                                        | 0                                                | 11,319                                             | 0                                    | 0                             |
| Slovenia                              | 0.00                                    | 0.00                              | 27,085              | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 27,085                        |
| Spain                                 | 577,115.00                              | 0.00                              | 605,971             | 0                                                        | 577,115                                          | 605,971                                            | 0                                    | 0                             |
| Syrian Arab<br>Republic               | 10,780.00                               | 0.00                              | 11,319              | 0                                                        | 10,780                                           | 0                                                  | 0                                    | 11,319                        |
| Tunisia                               | 0.00                                    | 0.00                              | 8,489               | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 0                                    | 8,489                         |
| Turkey                                | 0.00                                    | 0.00                              | 90,956              | 0                                                        | 0                                                | 90,956                                             | 0                                    | 0                             |
| Yugoslavia                            | 469,975.40                              | 0.00                              | 0                   | 0                                                        | 0                                                | 0                                                  | 469,975                              | 0                             |
| European Economic<br>Community pledge | 96,250.00                               | 0.00                              | 101,063             | 0                                                        | 96,250                                           | 101,063                                            | 0                                    | 0                             |
| <b>T o t a l</b>                      | <b>3,708,594.40</b>                     | <b>0.00</b>                       | <b>4,042,501</b>    | <b>7,853</b>                                             | <b>686,840</b>                                   | <b>2,452,402</b>                                   | <b>3,021,754</b>                     | <b>1,582,246</b>              |
| EEC Voluntary<br>Contribution         | 573,798.00                              | (8.00)                            | 568,984             | 0                                                        | 573,790                                          | 0                                                  | 0                                    | 568,984                       |
| <b>T o t a l</b>                      | <b>4,282,392.40</b>                     | <b>(8.00)</b>                     | <b>4,611,485</b>    | <b>7,853</b>                                             | <b>1,260,630</b>                                 | <b>2,452,402</b>                                   | <b>3,021,754</b>                     | <b>2,151,230</b>              |

Total collections during 1994 as at 31 August 1994: USD 3,713,032.00.

**PIECE JOINTE 1**

Correspondance entre le Secrétariat et le ministère italien  
des Affaires étrangères concernant la deuxième réunion  
sur les déchets dangereux



United Nations Environment Programme  
Programme des Nations Unies pour l'environnement

TELEFAX

Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan  
Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée

Vas. Konstantinou 48 • P.O.Box 18019, 11610 Athens, Greece • Tel: [30-1] 7253190-5 • Facsimile: [30-1] 7253196-7  
Telex: 222564, 222611 MEDU GR • Cable: UNITERRA, ATHENS • Elec. Mail: UNET UNEP.MEDU USER ID: UNE058

|              |                                                                                                                              |           |                  |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|
| A-To:        | F. Marri-Caciotti<br>Head, Environment Office<br>Directorate General of Foreign Affairs<br>Ministry of Foreign Affairs, Rome | Ref:      | ID/al            |
| Fax N°:      | 39 6 322 2851                                                                                                                | Date:     | 15 June 1994     |
| Par-Through: |                                                                                                                              | Fax N°:   | [30-1] 7253196-7 |
| De-From:     | L. Jeftic<br>Officer-in-charge                                                                                               | Page 1 of | 7                |



Objet-Subject: Second Meeting of Mediterranean experts on the preparation of a draft protocol on hazardous wastes for the Mediterranean

Further to the decision of the Bureau (Ankara, 2-3 February 1994) (copy attached), my fax of 7 February 1994 (attached) and your reply of 11 April 1994 (attached), I would like to inform you that the Bureau of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against pollution has discussed this issue during its last meeting (Rabat, Morocco, 8-9 June 1994). In view of the importance of this subject, the Bureau took the following decision:

*...the Secretariat take the necessary action to organize the meeting in Athens before the end of September 1994 through Mediterranean Trust Fund (MTF) funds. However, it was also decided that the Secretariat write immediately to the Italian Ministry of Foreign Affairs asking that the agreement concerning this meeting be signed by UNEP and the Italian Government rather than by UNEP and the NGO in question. Should a positive reply be given to this request within two weeks, action could be taken in order to convene the said meeting in Italy, otherwise the meeting should be held in Athens as mentioned above.*

Therefore, I would appreciate receiving, as soon as possible but no later than 27 June, your decision on whether the Ministry of Foreign Affairs or the Ministry of Environment is ready to host this meeting in Italy at the end of September 1994 and accepts to sign the usual Memorandum of Understanding (MOU) with UNEP/MAP, which will specify the responsibilities of the two parties related to the meeting in question.

In order to be fully aware of the situation and taking into consideration the critical financial situation of MAP, we are expecting the host government (Ministry of Foreign Affairs or the Ministry of Environment of Italy) to partially cover the costs of this meeting, specifically:

IF YOU DO NOT RECEIVE ALL THE TRANSMITTED PAGES PLEASE CALL BACK IMMEDIATELY  
SI VOUS NE RECEVEZ PAS TOUTES LES PAGES TRANSMISES VEUILLEZ NOUS APPELER IMMEDIATEMENT

- a. to make available an adequate Conference room for about 50 participants with simultaneous English/French interpretation facilities (booths);
- b. to cover full hotel accommodation (food and bed) for one expert from each Contracting Party (21), the Secretariat staff (4) and the revisors (2);
- c. to cover economy class plane tickets for Secretariat staff (4) and the revisors (2);
- d. to make arrangements for proper and efficient running of the meeting (secretarial and administrative support, IBM compatible computer with printer, photocopier with sorter, two offices for the Secretariat)

Once we agree on these procedural issues and after the MOU is signed, this office will send invitation letters as well as the documents of the meeting to all Contracting Parties and relevant IGOs and NGOs.

Thank you for your cooperation.



*Ministero degli Affari Esteri*

IL DIRETTORE GENERALE DEGLI AFFARI ECONOMICI

069 a/

11326

Rome, 22nd July 1994

*Dear Mr. Jętko,*

with reference to your letter dated 15th June 1994, I have the honour to confirm that the Italian Government is willing to host in Rome the Second Meeting of Mediterranean Experts on the preparation of a Draft Protocol on Hazardous Wastes for the Mediterranean from the 20th to the 25th of September next.

The Italian Ministry of Foreign Affairs will take care of the organization of the above meeting, the details of which will be given in due course. The financial support given by Italian Regional and Local Governments will meet all the expenses relevant to the organization of the event, that is for a Conference room including all the facilities for about 50 persons, hotel accommodation for 27 persons and airplane tickets for 6 persons.

Whilst waiting for your kind and prompt reply, please accept, Sir, my best regards.

*Yours sincerely  
Robert Hoyle*

-----  
Mr. Ljubomir JEFTIC  
Officer-in- Charge  
U N E P  
Coordinating Unit for the  
Mediterranean Action Plan  
A t h e n s

**PIECE JOINTE 2**

Correspondance entre le Secrétariat et l'OMS concernant  
le poste OMS



UNEP

## United Nations Environment Programme

### Programme des Nations Unies pour l'environnement

Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan

Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée

Reference : LJ/mf

June 13, 1994

Dear Dr Tarkowski,

I just returned from the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention and its related Protocols which was held in Rabat, Morocco on 8 and 9 June 1994. The Meeting was chaired by H.E. Rıza Akçali, President of the Bureau of the Contracting Parties and Minister of the Environment of Turkey.

The Bureau instructed me, immediately upon return, to contact and inform WHO about its decision regarding the appointment of a WHO expert to the position of the Senior Scientist (WHO Officer) occupied until his retirement by Dr L. J. Saliba.

The decision of the Bureau reads as follows:

"The Bureau decided the following:

- to request the Secretariat to send, as soon as possible, a letter to WHO asking it to freeze the appointment or the proposed appointment to the vacant post until the Bureau of the Contracting Parties takes a decision on the matter at its next meeting;
- to ask the Secretariat to approach WHO for possible secondment to the Coordinating Unit of an expert, at WHO expense, until the Bureau takes a decision on the matter at its next meeting "

During the discussion, which preceded and followed the decision, I informed the Bureau of the important role of WHO in the implementation of MAP and of the possible serious consequences of such a decision and gave the Secretariat's view that such a decision should not be taken.

The Bureau took the above mentioned decision in light of the financial crisis which the Mediterranean Action Plan is facing at present, due to the unpaid pledges by the Contracting Parties which, as of 20 April 1994, amount to US\$ 6,595,978 (including 1994).

Dr Stanislaw Tarkowski  
Director  
Environment and Health  
World Health Organization  
Regional Office for Europe  
8 Scherfigsvej  
2100 Copenhagen O  
Denmark

./...

Fax: 45 31 181120



I am sending today an urgent letter to Ms E. Dowdeswell, Executive Director of UNEP, informing her of the decision of the Bureau and asking that UNEP Headquarters contact WHO as soon as possible, in view of the seriousness of the situation.

Yours sincerely,



L. Jeltic  
Deputy Coordinator  
Mediterranean Action Plan

cc: H.E. Mr Riza Akçali, President of the Bureau of the Contracting Parties, Minister of Environment, Ministry of Environment, Ankara (Fax: 90 312 2853739)  
Ms E. Dowdeswell, Executive Director, UNEP, Nairobi (Fax: 254 2 226895)  
Mr P. Schröder, Director, OCA/PAC, UNEP, Nairobi (Fax: 254 2 230127)



**United Nations Environment Programme**  
**Programme des Nations Unies pour l'environnement**  
Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan  
Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée

Reference : LJ/mf

June 13, 1994

Dear Ms Dowdeswell,

I just returned from the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention which was held in Rabat, Morocco, 8-9 June 1994. The Meeting was chaired by H.E. Mr R. Akçali, President of the Bureau of the Contracting Parties and Minister of Environment of Turkey.

The mission report will be sent to Nairobi in a few days but I had to write to you regarding one urgent matter which was raised at the Bureau. This is the subject of recruiting a person for the position of the WHO Senior Scientist in the Coordinating Unit. This position was established in accordance with the decision of the Contracting Parties and was occupied since 1982 by Dr L.J. Saliba, until his retirement on 31 May 1994. WHO, in consultation with UNEP/MAP has circulated on 4 February 1994, the Vacancy Notice No WHO-P94/6 for the position of Senior Scientist. On 2nd March 1994, a letter was sent by the Coordinating Unit to all MAP Focal Points together with the Vacancy Notice from WHO requesting its distribution to national institutions or individuals who may have an interest in this position.

In a confidential letter from Dr S. Tarkowski, Director of the Environment and Health, Regional Office for Europe, WHO, I was informed that the selection was made and that it is expected that the replacement will enter on duty in the second half of July or early August 1994

The Bureau was informed about the developments and after a discussion, took the following decisions:

The decision of the Bureau reads as follows:

"The Bureau decided the following:

- to request the Secretariat to send, as soon as possible, a letter to WHO asking it to freeze the appointment or the proposed appointment to the vacant post until the Bureau of the Contracting Parties takes a decision on the matter at its next meeting (Tunis, 2-3 November 1994);
- to ask the Secretariat to approach WHO for possible secondment to the Coordinating Unit of an expert, at WHO expense, until the Bureau takes a decision on the matter at its next meeting, and

Ms Elisabeth Dowdeswell  
Executive Director  
United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552  
Nairobi  
Kenya

Fax: 254 2 226895 or 226890 or 226886

1/14

- taking into consideration the seriousness of the financial problems to which MAP is confronted, it is necessary to seek ways to match the implementation of the activities of the programme on the one hand and staff management on the other and this at the level of the financial implications that ensue from both. In order to accomplish this, MAP Secretariat is requested to prepare for the next meeting of the Contracting Parties a report on the evaluation of personnel for the last 10 years in connection with MAP priorities for the same period."

During the discussion, which preceded and followed the decision, I informed the Bureau of the important role of WHO in the implementation of MAP and of the possible serious consequences of such a decision and gave the Secretariat's view that such a decision should not be taken.

As instructed by the Bureau, I wrote today the enclosed self-explanatory letter to Dr Tarkowski.

Since the decisions of UNEP and/or WHO regarding this matter are in the domain of policy decisions, I would appreciate if you could take the necessary steps, I suppose in consultation with WHO, which you might find appropriate.

For your information, please find enclosed copies of the decision of the Bureau (Cairo, 9-10 November 1992) and relevant correspondence.

Please do not hesitate to contact me if I could be of further help in providing you with clarifications or information on this matter.

Yours sincerely,



L. Jellic  
Deputy Coordinator  
Mediterranean Action Plan

cc: P. Schröder, Director, OCA/PAC, UNEP, Nairobi (Fax: 254 2 230127)



TELEFAX

WORLD HEALTH ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE  
WELTGESUNDHEITSORGANISATION  
ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ЗДРАВООХРАНЕНИЯ  
REGIONAL OFFICE FOR EUROPE  
BUREAU REGIONAL DE L'EUROPE  
REGIONALBURO FÜR EUROPA  
ЕВРОПЕЙСКОЕ РЕГИОНАЛЬНОЕ БЮРО

Date: 15 June, 1994

Our reference  
Notre référence  
Unser Zeichen  
См. наш номер  
Your reference  
Votre référence  
Ihr Zeichen  
Ha Ваш номер

deh unep  
ST/lj  
leunep7.doc

UNEP CO-ORDINATING UNIT  
MEDITERRANEAN ACTION PLAN  
RECEIVED  
27 JUN 1994  
ACTION LJ/lj  
completed  
acknowledged  
next required  
files  
BURLEY  
by

Ms Elisabeth Dowdeswell  
Under-Secretary-General  
United Nations Environment Programme  
P.O. Box 30552  
Nairobi  
Kenya

Fax no: 00 - 254 - 2 - 22 70 57  
Pages: 2

Dear Ms Dowdeswell,

Mr L. Jetic, Deputy Coordinator, Mediterranean Action Plan, Athens informed this Office by letter dated 13 June 1994 that the Bureau of the Contracting Parties to the Barcelona Convention, during its meeting 8-9 June 1994, has requested the Secretariat to ask WHO to freeze the appointment of the WHO Officer filling the post of Senior Scientist at the M.A.P. Coordinating Unit in Athens. This post has been occupied by Dr L.J. Saliba up to his retirement on 31 May 1994. Alternatively, the Bureau has requested that WHO second an expert to the Coordinating Unit at own cost until it decides on the matter at its next meeting 2-3 November 1994.

I would like to let you know that this Office, in consultation with the UNEP/MAP Coordinating Unit, already completed all the recruitment procedures related to the post in question. Thus we circulated a vacancy notice for the Senior Scientist post on 4 February 1994, four months prior to the retirement of Dr Saliba. The Coordinating Unit subsequently sent a letter on 4 March 1994 to all MAP Focal Points for further distribution to the national institutions in the countries of the Contracting Parties.

In May 1994 the WHO Regional Office for Europe (WHO/EURO) carried out a formal selection process to which no objections had been received from any of the interested bodies.

As a result, Dr G. Kamizoulis from Greece has been selected, has accepted and has got an official confirmation of his appointment to the post in question. Dr Jetic has been informed of this already on 3 June 1994.

cc: Mr L. Jetic, Deputy Coordinator, Mediterranean Action Plan, Athens  
Fax No: + 30 1 725 31 96 / 7

Scherffsvej  
DK-2100 Copenhagen

ELECTRONIC MAIL:  
ITT DIALCOM: 72-DKA110  
TELEFAX:  
COPENHAGEN  
+45 39 17 17 19

TELEGRAM:  
UNISANTE  
TELETEX:  
2381-118785  
COPENHAGEN

TELEPHONE: 2381-118785  
TELEX: +45 39 17 17 17 15348  
COPENHAGEN

Thus, I have to stress that the request of the Bureau to freeze the post can not be met by WHO/EURO as Dr Kamizoulis has already been offered a contract, which binds this Office legally. Freezing the offer which has already been made, even temporarily, would in any case entail serious administrative and financial consequences that would have to be met by the MAP Coordinator such as reimbursement of recruitment costs, as well as compensation equivalent to three months notice.

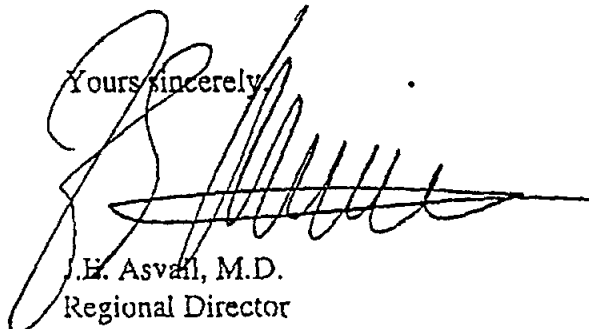
The WHO Regional Office for Europe has been responsible for the health related aspects of the Mediterranean Action Plan since its inception in 1975. The current workplan for 1994-95, approved during the last meeting of the Contracting Parties in 1993, includes the continuation of this part of the programme. Furthermore, it is also envisaged that environmental health will be one of the essential elements of Phase III of MAP, due to begin in 1995.

WHO has been contributing to the MAP in cash and in kind to an amount exceeding US\$200 000.- for the current biennium, including the waiving of the 13% programme support costs. Please be assured that this Office will maintain the same level of contribution during the next phase of implementation of the WHO commitments for the M.A.P. However, the secondment of WHO staff to the MAP Coordinating Unit is not possible for the procedural and financial reasons specified in my letter of 7 May 1992 to Mr Atef M. Ebeid, President of the Bureau of the Seventh Meeting of the Contracting Parties (copy attached for easy reference).

In view of the seriousness of the matter I would be most grateful to hear from you at your earliest convenience.

With kind regards.

Yours sincerely,



J.E. Asvati, M.D.  
Regional Director

Encls: as mentioned



WORLD HEALTH ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE  
WELTGESUNDHEITSORGANISATION  
СЪМЪРННА ОРГАНИЗАЦИЯ ЗА ЗДРАВООХРАНЕНИЕ  
REGIONAL OFFICE FOR EUROPE  
BUREAU REGIONAL DE L'EUROPE  
REGIONALBÜRO FÜR EUROPA  
ЕВРОПЕЙСКОЕ РЕГИОНАЛЬНОЕ БЮРО

Date: 7 May 1992

H.E. Mr. Atef M. Ebeid  
Minister of Cabinet Affairs  
Minister of State for  
Administrative Development  
and Minister in charge of the  
Environment  
Egyptian Environmental Affairs  
Agency  
11, Hassan Sabry Street  
Zamelak  
Cairo  
Egypt

our reference ICE/CEE 048  
our reference 1070g  
our Zeichen LJS:mr:pp  
our номер

our reference  
our reference  
our Zeichen  
our номер

Sir,

I have the honour to refer to your letter of 24 February 1992, written in your capacity as President of the Bureau of the Contracting Parties to the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution and its related Protocols, concerning the possibility of the World Health Organization meeting the costs of its staff members engaged in the Mediterranean Action Plan from its regular budget.

The situation has been concisely explained by Dr S. Tarkowski in his letter of 10 February 1992 to Professor S. Busuttill, Coordinator of the Mediterranean Action Plan (a copy of the letter in question is attached for easy reference), and I have little to add beyond further clarification on some of the major points.

In the first place, WHO has already made exceptions to normal procedures wherever possible in the case of the Mediterranean Action Plan, particularly in waiving the 13% programme support costs which are normally charged on Trust Funds and other voluntary funds. WHO is bearing such costs from its own resources. Together with these, other contributions in cash and kind from WHO's regular budget bring the estimated total for the current biennium to over US \$ 200 000. During the last Contracting Parties' meeting in Cairo, we have pledged to maintain this level of contribution.

Enclosure: as mentioned

Ervej  
Copenhagen

ELECTRONIC MAIL:  
ITT DIALCOM: 72:DKA110

TELEFAX:  
COPENHAGEN  
45 31 19 11 20

TELEGRAM:  
UNISANTE  
Copenhagen

TELEPHONE:  
2381-118785  
UNISANTE

TELEPHONE: 45 39 17 17 17  
TELEX: 15348

On the other hand, there is, unfortunately, no way in which this Organization could justify to its Member States at the WHO Assembly, the creation of two regular budget posts for staff working full-time on an extrabudgetary project. As Dr Tarkowski has stated in his letter to Professor Busuttil, any such exceptions to established rules, particularly in an Organization such as WHO, where a large proportion of the total staff work on, and are paid from, specific extra-budgetary programmes, would have to be considered in the light of far reaching precedents which such a situation could create vis-à-vis other programmes. Furthermore, I believe you will immediately understand that even the principle itself, whereby two WHO staff members (and two FAO staff members) should be charged to regular budgets of their respective organizations, while thirty staff members of three other UN Organizations (20 from UNEP, 8 from IMO and 2 from IAEA) continue to be charged, in accordance with normal procedures, to the Mediterranean Trust Fund, could be very well interpreted by the World Health Assembly as a discriminatory procedure which would be difficult to accept.

Secondly, I would like to confirm that it is impossible for this Organization to find the funds from its regular budget to pay the cost of the salaries in question. The financial situation WHO is currently facing is quite clear in Dr Tarkowski's letter, and I may add that since the beginning of this year, we have had no option but to reduce regular budget staff.

Thirdly, I would like to assure you that this matter was thoroughly considered when it was first raised (by the same country whose delegation re-raised it in Cairo last year) in 1988, following which the procedural position, as well as the actual role of WHO in the Mediterranean Action Plan was explained in detail to the relevant national authorities by me personally both orally and in writing. Since that time, the World Health Assembly has, if anything, become even more strict on the observance of statutory procedures, and Dr Tarkowski's letter of 10 February 1992 was written after full consultation with me. I trust that the above further clarifies the situation, and I would take the opportunity not only of renewing our pledge regarding our continued collaboration and the maintenance of our contribution, but also of informing you that we have increased the cash component of such contribution for 1992-1993 to perform an overall assessment of human health risks from marine pollution in the Mediterranean, which should prove to be a useful input to the programme.

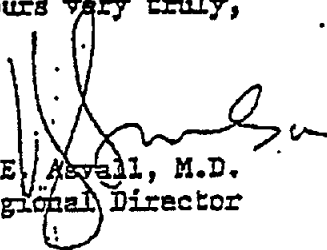
I am quite sure that all of us would like to avoid further occurrences of this nature, and perhaps this could be achieved through the provision of more information to national delegations, both regarding the procedural and financial modalities under which the UN System

operates and, particularly in the case of the Mediterranean Action Plan, more detail on the role of each UN Organization involved therein, including the activities entrusted to it, the staff employed and the contribution from its own resources which it provides in further support of these and related activities.

I have the honour to be,

Sir,

Yours very truly,

  
J.E. Asvall, M.D.  
Regional Director

Copy for information to:

✓ Professor S. Busuttill, Coordinator, Mediterranean Action Plan, UNEP,  
Athens, Greece.





# برنامج الأمم المتحدة للبيئة

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE  
ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ



21 JUN 1994 13 34

Your Reference:

Our Reference: PCS/jjo

21 June 1994

Your Excellency,

The Executive Director of UNEP has requested me to communicate with you on a letter dated 13 June 1994, from Mr. L. Jettic, Deputy Coordinator of the Coordinating Unit for the Mediterranean Action Plan in which he informed us about decisions of the Bureau made at the Rabat meeting of 8-9 June 1994.

The Bureau decided the following:

- to request the Secretariat to send, as soon as possible, a letter to WHO asking it to freeze the appointment or the proposed appointment to the vacant post until the Bureau of the Contracting Parties takes a decision on the matter at its next meeting (Tunis, 2-3 November 1994);
- to ask the Secretariat to approach WHO for possible secondment to the Coordinating Unit of an expert, at WHO expense, until the Bureau takes a decision on the matter at its next meeting; and
- taking into consideration the seriousness of the financial problems to which MAP is confronted, it is necessary to seek ways to match the implementation of the activities of the programme on the one hand and staff management on the other and this at the level of the financial implications that ensue from both. In order to accomplish this, MAP Secretariat is requested to prepare for the next meeting of the Contracting Parties a report on the evaluation of personnel for the last 10 years in connection with MAP priorities for the same period.

COPIE - COPY ...../2

H.E. Mr. Riza Akçall  
Minister of Environment  
Ministry of Environment  
Istanbul Caddesi No. 88  
Iskitler  
06060 Ankara  
Turkey  
Fax No. (90 312) 3411356

cc. Mr. A. Buonajuti  
Mr. L. Jettic  
Dr. S. Tarkowski

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| UNEP CO-ORDINATING UNIT OF THE<br>MEDITERRANEAN ACTION PLAN |           |
| RECEIVED                                                    |           |
| 21 JUN 1994                                                 |           |
| ACTION                                                      | LJ/jjo    |
| compt. to                                                   |           |
| acknowledged                                                |           |
| received by                                                 |           |
| File                                                        |           |
| Info                                                        | Far (301) |

Oscar 1515/94

7253197

REGIONAL SEAS  
PROGRAMME

P.O. Box 30552, Nairobi, Kenya

Telephone: (2542) 621234

Tlx 25164 UNFPRS KE (direct) or 22068 UNEP KE

Fax: (2542) 230127 (direct) or (2542) 226890

- 2 -

The financial crisis which presently faces the Mediterranean Action Plan, is regrettable in that the root cause of this crisis is not the approved programme of activities but the non/late payment of contributions by the member States to the Trust Fund.

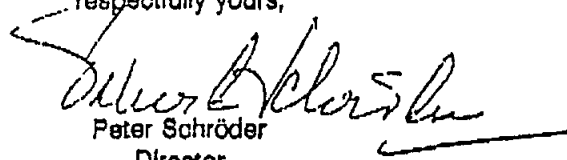
I believe, with the Bureau, that there is considerable wisdom in tailoring a programme to the resources available. However, I am deeply concerned that an excellent programme be curtailed because binding commitments by States are either not met or met late, and I would urge the Bureau to consider to (a) make strong recommendations to the meeting of Contracting Parties for addressing non/late contributions, as well as (b) a recommendation for the establishment of a financial "buffer mechanism" to ensure continuation of approved programme activities when serious cash-flow interruptions occur. In fact, you may recall that I alluded to the need for the latter at the Antalya meeting.

The Contracting Parties to the Barcelona Convention and its related protocols, at their eighth ordinary meeting, (Antalya, 12-14 October 1993) approved the programme budget for 1994-95 covering, *inter alia*, activities of particular importance for developing member States focussed on monitoring of bathing waters and shellfish growing areas, surveys of land-based sources of pollution, etc. for which a WHO scientist has been responsible until his retirement recently.

As to any decision by the Contracting Parties to discontinue parts of the excellent MAP programme, I have no reason to believe that such steps will be undertaken without detailed discussions with UNEP on an optimal solution to end, or at least mitigate, the present financial crisis. Afterall, the Mediterranean Action Plan should remain the shining example of the Regional Seas Programme.

I have instructed Dr. L. Jettie, Deputy Coordinator, to continue to consult with WHO on an arrangement whereby continuation of the activities previously carried out by Dr. L.J. Saliba is assured, minimizing or eliminating the adverse human conditions which are inherent in any temporary situation.

I remain, Your Excellency,  
respectfully yours,



Peter Schröder  
Director

Oceans and Coastal Areas  
Programme Activity Centre